

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9h
 Officiel: mardi 12h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

**« Faire bonne impression,
c'est notre métier »**

communication
corporate identity
création
mise en page
impression
cartonnage
reliure

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18,
 info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE MONT-SOLEIL

Voyage intersidéral à l'Observatoire de Mont-Soleil

En fin de semaine dernière, l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil s'est offert de beaux cadeaux pour fêter ses vingt d'existence, puisqu'il a inauguré deux nouvelles installations qui devraient permettre à tous les visiteurs d'en apprendre un peu plus sur les mystères de l'univers et sur l'infinité des corps célestes



Le nouveau planétarium entièrement informatisé permet de voyager au cœur de l'univers en quelques clics

«L'observation astronomique n'est pas toujours facile! Les conditions météorologiques, comme les nuages ou le vent peuvent empêcher toute observation au moyen du télescope. Heureusement que nous avons un planétarium, qui permet à nos visiteurs de faire tout de même un grand voyage à travers l'espace!» explique Jean-Michel

Hirschi, le président de la Fondation de l'Observatoire.

Le nouveau planétarium d'une valeur de 30 000 francs a été offert par la compagnie des montres Longines. En quelques clics, il permet de faire le tour de l'univers, en partant de la ligne d'horizon des sapins de Mont-Soleil. Grâce à ses multiples fonctions, il permet

aux guides de répondre aux nombreuses questions que se posent les visiteurs, sur le mouvement des planètes, sur les trous noirs, sur les galaxies les plus lointaines ou encore sur les positions des étoiles qui forment les signes du zodiaque.

Installé dans une coupole, le spectateur a l'impression d'être entièrement immergé au

cœur de l'univers et de croiser nébuleuses et comètes comme s'il entreprenait lui-même un voyage sidéral.

Mais pourquoi donc Longines a soutenu ce projet, qui avait été lancé avant la pandémie par l'ancien président de la société, Walter von Känel?

Suite de l'article à la page 18

SOMMAIRE

Belle collaboration ... pour soutenir la biodiversité à Orvin	3
Agir contre les invasives ... à Péry-La Heutte: inscrivez-vous vite!	5
Projet solidaire et altruiste Un don soutient le CEP Courtelary	13
EMJB, concert de fin d'année Point d'orgue à de nombreux efforts	15
Compte à rebours de l'Imériale Début des festivités dans 7 jours!	15
Images d'autrefois Photographies d'antan à La Roseraie	16
3 ans déjà de <i>Local. Bio. Vrac.</i> A l'Épicerie Autrement à Tramelan	17
Dans les salles obscures Programme des films à l'affiche	18
Régalez vos invités Notre recette originale et surprenante	19
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	19
Illustre nouveau président ... au Giron Jurassien	20
Moments sportifs et festifs En inline au Hockey Club Saint-Imier	20
Objectif dépassé Pour le Tir fédéral en campagne	21

Réclame

**Ma vie
Mes finances
myMix**

Mixez votre banque selon vos besoins!

Follow us!

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Clientis myMix

Immobilier

**À LOUER
CORGÉMONT**

Route du Chaumin 10
Appart. 2 pièces

Cuisine agencée, lave-vaisselle, machine à laver, salle de bains, douche, WC, cheminée au salon (poêle), grande terrasse.

Loyer 750 fr. charges comprises

Pour le 1^{er} juillet 2022

079 263 60 46 - 079 258 51 25

**À LOUER
ORVIN**

**Appartement de charme
3½ pièces**

90 m², dans les combles, poutres apparentes, mezzanines. Lave-vaisselle, lave-linge et séchoir. Place de parc.

Loyer 1280 fr., charges comprises

Libre dès le 1^{er} juillet ou 1^{er} août

Tél. 079 415 05 39

**À LOUER
TRAMELAN**

Grand-Rue 20
Grand studio

Chambre, cuisine et salle de bains. Garage sur demande.

Loyer 500 fr. /charges comprises

disponible de suite

032 489 19 33

SONVILIER

Maison à vendre

Séjour ouvert sur cuisine, poêle à pellets, salle de bain avec WC, douche, baignoire et double vasque, trois chambres, grande terrasse ouest, quatre garages, jardin, local technique avec pompe à chaleur, buanderie, grenier etc.

Pour tous renseignements et pour visite 032 941 56 78 email: info@todeschinisa.ch

RECHERCHE À LOUER

Appartement avec jardin individuel dans maison, chalet ou ferme

Gentil labrador accepté.

077 488 22 92

Le cabinet médical du Dr Ruchonnet sera fermé du jeudi 7 juillet au dimanche 14 août.

En cas d'urgence médicale, le médecin de garde répondra à vos appels au 032 941 37 37

Bel été à vous et prenez soin de vous.

Vide-grenier à Cormoret

Ch. de la Douzette 2 079 830 86 43

Bric à brac plus divers matériaux de plomberie, électricité et carrelage

30 juin au 3 juillet 10h-20h



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

**SKI-CLUB
COURTELARY**



Dimanche 3 juillet

**FÊTE CHAMPÊTRE
AU CHALET DU SKI-CLUB**

dès 10h30 **Brunch**

Sur inscription par mail:
magben@gmx.net
ou téléphone 078 837 40 25

délaï d'inscription: le 30 juin

Soupe aux pois

**Apéro en fanfare
(Fanfare de Courtelary-Villeret)**

Animation musicale

Tombola



La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



**COMMUNE
DE
TRAMELAN**

Invitation a la population

**Inauguration
de la statue de Marguerite Gobat**

Vous l'aurez remarquée... la statue de Marguerite Gobat a pris place entre la Coop et la Migros au centre de la localité de Tramelan. Ce monument, réalisé en collaboration avec le Réseau égalité Berne francophone, la fondation Mémoires d'Ici et la commune de Tramelan, a pour but un rappel des grandes femmes qui ont fait l'histoire de la région. Une inauguration aura officiellement lieu le

vendredi 1^{er} juillet 2022 à 17h sur place.

Plusieurs intervenantes marqueront l'événement de leur présence: M^{me} Barbara Ruf, cheffe du Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme et membre du Réseau égalité Berne francophone, M^{me} Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici, M^{me} Qendresa Koqinaj Coçaj, conseillère municipale en charge de l'Instruction publique et de la culture. La fanfare accompagnera la manifestation qui s'achèvera avec un apéritif.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Le Conseil municipal

bechtel-imprimerie.ch

Action
du 4.7. au 28.8.2022

VALSER SERVICE 1961

**L'été sera très chaud...
Passez vos commande dès maintenant!**

Sandro De Tomi
032 489 13 56
ou par mail à
sdetomi@bluewin.ch

Feldschlösschen Fermeture mécanique 20 x 50 cl CHF 30.- 40.-	Feldschlösschen Original 20 x 50 cl CHF 25.- 35.-	Feldschlösschen Original 10 x 33 cl CHF 10.- 13.-
---	--	--

Dans la limite des stocks disponibles. Pas de vente aux jeunes de moins de 18 ans

CENTRE COMMUNAL
50
1971-2021
PERY

08-09.07.2022

SAMEDI

VENDREDI	11:00 PARTIE OFFICIELLE
18:00 EXPOSITION SOUVENIRS	13:00 LE JEU DES SOCIÉTÉS
19:00 CAB DRIVER'S	TOURNOI DE PÉTANQUE
21:00 MONOAXES	17:30 NIVROZIK
23:00 DJ CLM	19:00 LÄMPE CLIQUE
21:00 WILLY TELL	
AVEC LA PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS LOCALES	23:30 DJ YAKARI

ENTRÉE LIBRE

Favorisez nos annonceurs

PRO NATURA

Une nouvelle mare à crapauds accoucheurs à Orvin

A Orvin, le long de l'Orvine, des riverains ont demandé le soutien de Pro Natura Jura bernois pour valoriser un biotope humide sur une parcelle privée. Le sud de la parcelle comprenait déjà une zone humide où des larves de crapaud accoucheur, *Alytes obstetricans*, ont été observées. Les travaux menés visent à valoriser l'habitat pour cette espèce prioritaire au niveau national et qui a vu ses populations nettement régresser ces dernières années. Le crapaud accoucheur, aussi appelé alyte, a besoin à la fois d'eau tranquille pour le développement de ses larves et d'un biotope terrestre adapté à sa vie d'adulte. En raison de l'artificialisation de notre territoire, ces milieux sont devenus rares, et, faute d'habitats favorables, la moitié des populations de crapaud accoucheur a disparu au cours des vingt-cinq dernières années. Il est donc important de sauvegarder et de favoriser les populations existantes, de maintenir les plans d'eau qu'ils fréquentent et d'en créer de nouveaux. L'alyte est un petit crapaud très discret. Il mesure à peine la taille d'une pièce de cinq francs. Son mode de vie est unique parmi les amphibiens indigènes: il est le seul à s'accoupler sur terre ferme et, une fois les œufs fécondés, c'est le mâle qui s'en occupe en les portant à l'arrière de son dos durant 3 à 6 semaines. Au moment de l'éclosion, il les amène dans l'eau où les larves commencent alors à se développer.



Étang créé en mars 2022 à Orvin, photo: © Pro Natura Jura bernois

La collaboration entre un biologiste ayant effectué l'expertise initiale, la propriétaire du terrain, ses voisins et Pro Natura Jura bernois a permis de développer un projet d'aménagement d'un plan d'eau et ses alentours favorables à l'alyte. Les démarches plus concrètes de réalisation de ce projet ont été entreprises après avoir pu obtenir une garantie de soutien financier du Service de Promotion de la Nature du canton de Berne (SPN), du Fonds écologique du Taubenthal, de la propriétaire du terrain et de Pro Natura (Pro Natura, Pro Natura Berne et Pro Natura Jura bernois). Grâce aux conseils donnés par l'administration communale, un permis de construire en bonne et due forme a été

déposé en octobre 2021 et l'autorisation de travaux a été accordée en janvier 2022. L'entreprise Aménat sàrl a été mandatée pour la réalisation des travaux qui se sont déroulés entre le 21 et le 24 mars, à la satisfaction de tous les acteurs. Depuis la fin des travaux, la végétation est venue reverdir les alentours de l'étang et la nature s'installe petit à petit. Il s'agit ici d'une belle réalisation en faveur d'une espèce prioritaire, d'un beau projet réalisé à l'initiative de propriétaires privés et avec la collaboration de nombreux acteurs.

Pro Natura Jura bernois souhaite poursuivre les efforts en faveur de l'alyte dans le Grand Val, où des populations d'alyte sont connues, mais une mise

en réseau et une amélioration de certains habitats sont nécessaires. Pro Natura Jura bernois a déjà réalisé quelques interventions ponctuelles visant à revitaliser des plans d'eau et leurs alentours et s'apprête à présent à développer un projet de plus grande envergure pour répondre au besoin de mise en réseau d'habitats. Tout comme pour le projet mené avec succès à Orvin, la collaboration de nombreux acteurs sera nécessaire et nous invitons toute personne intéressée à soutenir ce projet, que ce soit par un geste financier ou pour un soutien technique, à nous contacter à pronatura-jb@pronatura.ch.

| pro natura



Le mâle avec un chapelet d'œufs, photo: © Jan Ryser - Pro Natura Berne

ORVIN

Après-midi festif à La Cuisinière pour les aînés



Plus de 50 personnes étaient de la partie pour ces retrouvailles, photo: jcl

Les membres de la commission des Aînés d'Orvin, après deux éditions annulées en raison de la crise sanitaire, ont eu la joie d'accompagner à nouveau les personnes âgées de 65 ans et plus à un après-midi récréatif le mercredi 15 juin. Pour ces retrouvailles tant attendues, plus de 50 citoyennes et citoyens ont rejoint les Prés-de-Cortébert pour passer un après-midi avec collation à la Cuisinière, dans une ambiance festive et dans la bonne humeur. Un remerciement particulier à la Municipalité pour cette organisation chapeauté de main de maître par Stéphan Chopard, conseiller municipale responsable du dicastère, accompagné de Mireille Villard, Agnès Aufranc, Anne Liechti et Nicole Léchaire. | jcl

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Réception des nouveaux citoyens

Le Conseil Municipal est heureux de pouvoir renouer avec les belles traditions et mettra sur pied la soirée de réception des nouveaux citoyens le jeudi 18 août, à 18h à la Cantine Sous-les-Roches.

Tous les citoyens concernés seront personnellement invités par lettre. Les sociétés locales et corporations peuvent d'ores et déjà réserver cette date puisqu'elles seront invitées à s'y présenter.

La partie musicale sera assurée par l'EJMO, Ensemble des Jeunes Musiciens d'Orvin. | cm

Jeunes méritants

Le Conseil Municipal tient à féliciter chaleureusement tous les jeunes gens de la Commune qui ont passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage ou de fin d'études. Nous leur souhaitons beaucoup de joies et de succès dans leur nouvelle vie étudiante ou professionnelle. | cm

Sortie des aînés

Nous informons les aînés de notre village que la prochaine course des aînés aura lieu le jeudi 15 septembre. Les invitations vous seront envoyées prochainement. | cm

Réclame

SAUGE AVIS OFFICIELS



Petit permis de construire

délivré selon art. 27 DPC

Requérants: Isabelle et Patrick Gobet, route de Bienne 15, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Isabelle Gobet, route de Bienne 15, 2536 Plagne.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau en façade est et isolation périphérique de la maison d'habitation sise sur parcelle N° 421, chemin des Etampés 4, 2537 Vauffelin, zone H2.

Dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Saugue.

| cm

ORVIN

Une première réussie

La fête au foyer des jeunes a trouvé son public

Justin Villars et son équipe ont mis les petits plats dans les grands pour cette première édition. Un grand nombre d'Orvinoises et d'Orvinois ont honoré cette journée par leur présence et même Eole était de la partie. A entendre les réflexions lors de la visite des lieux, la satisfaction des résidents était à son comble. Plusieurs Orvinois ayant fréquenté ce lieu de rencontre dans le passé faisaient part de leur satisfaction quant à la parfaite tenue du bâtiment construit dans les années 50. Aux dires des organisateurs, la fête était belle et Justin Villard promet déjà que cette première ne restera pas la seule. Vraiment une jeunesse qui bouge à Orvin. | jcl



Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous de la première fête du foyer des jeunes, photo: jcl



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

LOGEMENTS
POUR
SENIORS



**RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN
DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022**

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

**Demandez notre brochure au:
032 358 09 50**

UN LIEU
OÙ IL FAIT
BON VIVRE



Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

Fête annuelle du CEPC
Vendredi 1er juillet 2022 dès 16h30

Feux d'artifice

- Dès 16h30 :
- Cocktail de bienvenue
 - Animations ouvertes pour petits et grands
 - Boissons – Pâtisseries – Barbe à Papa – Tombola

- Dès 18h15 :
- Crêpes

- Dès 19h00 :
- Restauration chaude

Bienvenue à toutes et tous !

bechtel-imprimerie.ch

Votre relation à l'alcool vous inquiète ?
Vous vous faites du souci pour un proche ?

SOS Alcool
0848 805 005
Tarif appel local 24/24

Croix-Bleue
romande

Section Jura bernois
Rue de l'Envers 19
2605 Sonceboz
www.croix-bleue.ch
conseil@croix-bleue.ch

SPECIAL POUR L'IMERIALE chez

RoCHAT INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

-30% sur toute la marchandise en stock

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | info@rochatinterieur.ch

soirée resto en amoureux, sortie cinéma...

Jeune babysitter
diplômée de la Croix-Rouge

garde vos enfants
à Sonceboz et environs

076 296 79 91
atteignable en soirée

BABYSITTING



FSA

Fédération suisse des
aveugles et malvoyants

**Ensemble,
on voit mieux**

sbv-fsa.ch

Compte pour les dons 10-2019-4

L'ÉPICERIE
autrement

LOCAL - BIO - VRAC
nous proposons, vous choisissez !

HEURES D'OUVERTURES

MA - VE	9h - 12h	16h - 19h
SA	8h - 13h	

Épicerie participative
Grand-Rue 130
2720 Tramelan

Info@epicerie-autrement.ch

En vente à l'imprimerie

BAUX À LOYER

- ↘ Emploi
- ↘ À vendre
- ↘ À louer
- ↘ Concerts
- ↘ Menus
- ↘ etc.

UNE ANNONCE : UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch



LA CHAUX-D'ABEL
RESTAURANT

Gérôme Abbadie (*La Ferme des Brandts*) et sa compagne Julia Frey,
vous convient à l'inauguration
du Restaurant de La Chaux-d'Abel et de « La Grange »

1 - 2 - 3 Juillet 2022

Vendredi soir & Samedi soir – Repas & Spectacle 60 CHF

❖ Dès 18h00 : 3 Menus à choix
Avec présentation de fromages par la Maison Sterchi

❖ Dès 21h : Spectacle en 3 temps
Avec violoniste, humoriste et cantatrice

❖ After années 80

Dimanche midi – Famille et musique

❖ Dès 12h00 : Menu à 45 CHF + menu enfant à 9 CHF
Animation musicale durant le repas et l'après-midi

Réservation au 032 961 21 30

**Félicitez vos apprentis
pour la réussite
de leurs examens!**

-30%

**Pendant les mois de juin et juillet,
nous vous accordons un rabais de 30%
sur toutes les annonces de félicitations.**

fac@bechtel-imprimerie.ch

**Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary**



Action contre les invasives: on s'inscrit jusqu'à mercredi

Constatant que la renouée du Japon y est à nouveau présente en quantité et que la vergerette y montre le bout de ses pétales, la Municipalité organise cette année une nouvelle matinée d'arrachage, consacrée en priorité à ces deux plantes invasives et dans les mêmes lieux que l'année dernière.

La population est très chaleureusement invitée à se joindre aux élus et autres employés municipaux qui mèneront cette action le 2 juillet. Pour ce faire, on est prié de s'inscrire par courriel à l'adresse commune@pery-laheutte.ch, jusqu'au mercredi 29 juin prochain.

Deux étouffeuses

La renouée du Japon appartient aux cent plantes envahissantes les plus dangereuses de notre planète. Vivace à croissance très rapide, elle atteint deux à trois mètres de haut, certains l'utilisant comme haie de protection visuelle. Malheureusement, elle se répand dans la nature aussi vite que densément, étouffant toute la végétation indigène. Le résultat: les insectes et toute la précieuse petite faune liée à nos plantes perdent leur source de nourriture, la diversité biologique est gravement amputée, avec tous les effets que cela induit sur les espèces prédatrices des insectes notamment.

La deuxième espèce sur laquelle nous nous concentrons le 7 juillet, baptisée vergerette annuelle ou vergerette du Canada, n'est pas plus appréciable. Elle est d'autant plus invasive que ses graines, dont chaque plant compte 10000 à 50000 pièces, peuvent voler sur plusieurs kilomètres et survivre dans le sol durant au moins cinq ans...

Dans les régions fortement touchées, la vergerette empêche les jachères florales pluriannuelles. Et partout où elle s'implante, elle empêche les espèces indigènes de se développer.

Il est très important de ne jamais planter ou reproduire ni renouée ni vergerette!

L'arrachage de ces deux plantes doit être réalisé avant la maturation des graines et les déchets éliminés avec les ordures ménagères pour éviter toute propagation.

| cm

Samedi 2 juillet, rendez-vous 8h30 devant le local des cantonniers

Inscription jusqu'au mercredi 29 juin par mail à commune@pery-laheutte.ch

Notre parc immobilier vous intéresse ? Postulez !

La Municipalité forme une commission non permanente qui va étudier l'offre, les besoins et l'occupation des bâtiments communaux

Parmi les informations dispensées lundi soir par l'Exécutif à l'assemblée municipale, une annonce importante mérite d'être relayée ici, qui a été faite par Fabio Scovino, dont le dicastère concerne notamment et surtout les bâtiments communaux.

Une pétition, une commission

Pour répondre à la pétition citoyenne déposée le 17 mars dernier et signée par 379 personnes, le Conseil municipal a en effet décidé de former une commission non permanente, chargée d'étudier en détails le parc immobilier communal.

Rappelons que cette pétition était intitulée «Non à la dilapidation du patrimoine immobilier de Péry-La Heutte»; elle tirait sa genèse du projet communal de vente éventuelle de l'ancienne école de La Heutte, désormais vide puisque toutes les classes ont été regroupées dans le même secteur.

L'offre et la demande

Cette future commission se penchera rapidement sur



l'ensemble du parc immobilier communal, afin de dessiner des solutions permettant à la fois d'utiliser au mieux ce patrimoine et de répondre aux besoins et attentes des diverses organisations existantes, en particulier l'Administration communale, l'école primaire, l'école à journée continue (EJC), le Centre d'animation jeunesse (CAJ), le service local des travaux publics, les sapeurs-pompiers et les diverses sociétés culturelles et sportives locales.

Deux élus et sept habitant(e)s

Cette commission réunira neuf personnes, à savoir deux membres du Conseil municipal, trois habitant(e)s de La Heutte et quatre habitant(e)s de Péry.

Lorsqu'elle abordera des thèmes précis, elle pourra se faire assister par des personnes externes spécialisées dans les domaines en question.

Les personnes intéressées ont une semaine complète pour manifester leur intérêt et

obtenir si nécessaire des informations complémentaires, auprès du secrétaire municipal.

En cas de postulations surnuméraires, la Municipalité opérera un choix basé sur les motivations des candidat(e)s.

| cm
Intéressé(e) ? Adressez un bref courrier/courriel de motivation, ou appelez par téléphone le secrétaire municipal Thierry Egger: t.egger@pery-laheutte.ch, 032 485 01 51, ceci jusqu'à vendredi prochain le 1^{er} juillet

Des encombrants qui n'en sont pas



Suite aux abus constatés lors de la dernière tournée des objets encombrants combustibles, effectuée ce lundi, la Municipalité rappelle quelques règles incontournables de cette tournée.

Premièrement, tout ce qui entre dans un sac à ordures de 110 litres, consigné évidemment, n'est pas considéré comme encombrant. De même, les déchets de chantier de construction ou

de rénovation (déchets issus de démolition de cuisine, de parois, de sols, etc.) sont exclus de cette tournée. Les appareils électriques et/ou électroniques ne sont pas récoltés non plus. Tout ce

qui figure sur la mosaïque ci-dessus a donc été laissé sur place; les personnes concernées sont par avance remerciées d'avoir repris ou de reprendre tous ces matériaux et déchets. | cm

PÉRY-LA HEUTTE

Les 50 ans du Centre communal

Les 8 et 9 juillet prochains aura lieu la fête d'anniversaire du centre communal de Péry! La fête commencera le vendredi à 18 heures par un apéritif en musique doublé d'une exposition commémorative concernant le Centre communal. La soirée se poursuivra dans une ambiance rock'n'roll en compagnie des Cab Driver's et des Monoaxes et se terminera avec le DJ CLM qui nous fera danser jusqu'au petit matin dans une ambiance rétro.

La journée du samedi débutera dès 11 heures avec l'exposition commémorative suivie de la partie officielle. La Filarmónica La Concordia, l'Ensemble d'Accordéons Péry et le Jodleur Club Gemsflueh vous divertiront musicalement jusqu'en début d'après-midi.

A midi, nous vous invitons à déguster une délicieuse paëlla avant de vous lancer dans un tournoi de pétanque et dans une partie de babyfoot géant.

Les sociétés locales ont préparé un jeu des sociétés afin de se présenter à vous et de divertir petits et grands. Ce sera l'occasion pour les visiteurs de (re)découvrir la vie associative de notre beau village. Les pompiers vous présenteront leurs moyens d'interventions et des balades en poney seront proposées aux enfants. Votre restauration est assurée tout au long de la journée.

Le début de soirée sera animé par le groupe Nivrozik dès 17 heures, suivi par la Lampe Clique. A 21 heures, le groupe Willy Tell mettra le feu au Centre communal avant de conclure les festivités avec DJ Yakari.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux et nombreuses afin d'honorer dignement les 50 ans du Centre communal de Péry. Soyez les bienvenus.

| le comité d'organisation

BPA Pump tracks, murs d'escalade, skateparks & Cie

La majorité de la population suisse fait régulièrement du sport. Nombreux sont ceux à pratiquer en dehors d'un club, seuls ou avec d'autres sportifs.

De nouvelles installations sont ainsi régulièrement créées pour le vélo, le skateboard, l'escalade de bloc, le streetball ou le beach-volley par exemple. Les appareils de fitness en plein air et les installations de parkour ont le vent en poupe. Malheureusement, certaines de ces installations manquent de sécurité ou présentent un potentiel d'amélioration. Le BPA propose donc, avec sa documentation tech-

nique «Installations sportives de loisirs en milieu urbain», un guide à l'intention des personnes qui conçoivent, construisent, exploitent et entretiennent de telles installations.

Ne pas regrouper installations sportives et de jeux

Souvent, plusieurs installations sportives se trouvent au même endroit. Ce regroupement risque aussi de provoquer des accidents, en particulier lorsque les installations destinées aux enfants et aux adultes sont mal séparées.

Des délimitations claires sont donc impératives.

Chutes autorisées, mais pas de trop haut

Le BPA explique, dans sa documentation technique, ce que cela implique pour les différentes installations. Par exemple, les parois d'escalade situées à l'extérieur devraient être équipées d'un revêtement de sol amortissant et conçues de manière à ce que le grimpeur ne puisse pas tomber de plus de deux mètres. La norme officielle autorise des parois d'escalade en extérieur deux fois plus hautes, ce qui

est bien trop au vu du risque de blessures.

Le BPA recommande aussi de faire preuve de prudence en matière de hauteur de chute pour d'autres installations sportives: ainsi, les éléments de saut dans les bike parks ouverts à tous ne devraient pas dépasser un mètre et demi. Pour les installations de parkour, il est en revanche possible d'aller plus haut. Dans ces infrastructures, des éléments de trois mètres de haut sont acceptables avec surveillance, mais ne devraient pas dépasser deux mètres sans surveillance. | bpa

COMMISSION DU 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche du mardi 28 juin

Notre prochaine excursion a pour but les vestiges militaires de Barga. Barga est située dans le grand Moos, région très fertile du Seeland. Un circuit nous fera longer l'Aare, gravir une colline et traverser une forêt.

Le temps de marche est de 2 heures environ et le dénivelé de 94 mètres.

Il est recommandé de porter de bonnes chaussures de marche et de prendre de quoi se désaltérer.

Le lieu de rendez-vous est à Bienne, sur le parking en face de l'arrivée du funiculaire de Macolin à 13h 15.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter: Louis Voiblet 079 640 89 13 ou Vinda Villard 079 760 01 22. | ma

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Le départ approche...

... pensez à faire réviser votre véhicule !

N'oubliez pas de faire un contrôle de votre véhicule avant de partir en vacances

Service climatisation 129.-
(Sans les liquides)

N'hésitez pas à nous contacter au 032 489 12 70

Vente et réparation toutes marques



GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70
info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch





Garage Kocher
Réparation - Dépannage - Transport

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
Grand-Rue 3 info@garage-kocher.ch
2616 Renan www.garage-kocher.ch

Pensez à faire un contrôle d'été avant de prendre la route des vacances

Fermeture estivale du 25 juillet au 14 août 2022



GARAGE ET CARROSSERIE
SCHWAB Sàrl

Grand-Rue 100 2608 COURTELARY
Fax 032 944 18 25 Tél. 032 944 14 44

ACTION! Contrôle vacances
Vacances annuelles du 18 juillet au 6 août 2022
Le team du Garage SCHWAB Courtelary vous souhaite bonne route.
En cas d'urgence: 032 489 28 28



alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES



GARAGE GERBER SARL

2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50




AUTOMOBILES
JAGGI
CORGÉMONT

032 488 33 44
info@jaeggisa.ch



AUTOMOBILES JAGGI SA EST VOTRE GARAGE PARTENAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN ET VOLKSWAGEN UTILITAIRES DANS LE JURA BERNOIS DEPUIS 1953.



Carrosserie MONT-SOLEIL SARL



Remplacement et stockage de vos roues

Eric Pierre
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Carrosserie - Peinture
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 49 41
N°tel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

Roues alu complètes
4 pièces dès 850 francs TTC les 4 !
Pneus neufs toutes marques

032 358 18 16
atelier@tmgarage.ch



Les vacances approchent à grands pas. Nombre d'entre vous vont tailler la route au volant, respectivement au guidon pour découvrir notre magnifique pays ou pour se rendre sous d'autres cieux.

Perspective réjouissante qu'il serait bien dommage d'assombrir par des problèmes techniques. Pour arriver en toute sécurité sur votre lieu de villégiature et éviter tout désagrément, une seule recommandation: passez au plus vite chez l'un des spécialistes figurant sur ces pages. Excellents services et conseils précieux garantis. Partez ainsi l'esprit libre et profitez de vos vacances !

GARAGE RENÉ STÄHLI SA CARXPERT

À VOTRE SERVICE DEPUIS 40 ANS

2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION DE MINIBUS ET UTILITAIRES



Bien équipé pour les vacances

Avec les sorties et la mobilité du début de l'été, le véhicule parcourt de nombreux kilomètres. Préparez-vous dès maintenant pour le service et l'entretien. Équipez-vous pour les excursions et la prochaine période de vacances avec des accessoires adaptés.

Check Up vacances 49 francs
Packaging vacances 39 francs
1L lave-glace été, 1L huile (5w30/10w40), 1 paire de balais d'essuie-glace

GL Import SA, Saint-Imier Votre spécialiste pour l'entretien et les réparations des voitures des marques Volkswagen, Audi, SEAT, et SKODA.

WEMAS

Grand-rue 73 CH-2720 Tramelan www.wemas.ch

032 487 43 28
info@wemas.ch

PNEUS SERVICE
AUTO - MOTO




Garage et Carrosserie **MERIJA**
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier

Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
info@merija.ch - www.merija.ch

pages spéciales garages 02

vacances

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

Messes : vendredi 24 juin, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h) ; samedi 25 juin, 18h, Saint-Nicolas, Bienne ; dimanche 26 juin, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, célébration œcuménique, Place de la Liberté, La Neuveville ; mardi 28 juin, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne ; mercredi 29 juin, 9h + 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne ; jeudi 30 juin, pas de messe à 9h à Saint-Nicolas ; vendredi 1^{er} juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h).

CHAPELLE DE REUCHENETTE-PÉRY : la messe prévue le 25 juin à 18h à la chapelle de Reuchenette-Péry n'aura pas lieu, contrairement à ce qui avait été annoncé. En effet, les travaux ne sont pas encore terminés. Merci de votre compréhension.

Newsletter : s'inscrire à cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.) : [cure.Sainte-Marie.Faubourg.du.Jura.47.2502.Bienne.032.329.56.01, communaute.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch](mailto:cure.Sainte-Marie.Faubourg.du.Jura.47.2502.Bienne.032.329.56.01@communaute.francoophone@kathbielbienne.ch).

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER

[rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6 case postale 207](mailto:rue.Denise.Bindschedler-Robert.4+6.case.postale.207)

Prochaine messe : dimanche 3 juillet à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes : samedi 25 juin à 17h30 ; jeudi 30 juin à 9h.

Assemblée générale : lundi 27 juin à 20h.

Petit Chœur : répétitions mardi 28 juin à 19h30.

Prière de Taizé : mardi 28 juin à 19h30 à l'église réformé

Secrétariat : ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques : samedi 25 juin, 18h à Saint-Imier ; dimanche 26 juin, 10h à Corgémont ; mardi 28 juin, 9h à Corgémont ; jeudi 30 juin, 19h à Saint-Imier.

L'Evangile à la maison : lundi 27 juin, 19h30 à Corgémont ; jeudi 30 juin, 20h à Saint-Imier.

Lecteurs et ministres de la communion : mardi 28 juin, 19h30 à Saint-Imier.

Shibashi : mercredi 29 juin, 9h30 à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

[rue du Vallon 28](mailto:rue.du.Vallon.28)

Réunions hebdomadaires : le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations : jw.org (site officiel gratuit)

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Inspirations : samedi 25 juin, 15h30-18h30, à Sonvilier, dans les locaux de l'Ascie (route des Sauges 20a). ... sa maison est en carton... *Pirouette, Cacaouhète!* Activité intergénérationnelle : maquettes enchantées en carton. Inscriptions auprès de Melanie Walliser Stevens au 077 429 74 59.

Culte à la montagne : dimanche 3 juillet, 10h30, à l'école des Prés-de-Cortébert (Les Prés-de-Cortébert 224, 2608 Montagne-de-Courtelary). Musique : Marc Tschanz à la Schwyzoise. Officiant : David Kneubühler. Culte suivi d'un apéritif. En cas de mauvais temps, le culte a lieu au Restaurant La Cuisinière.

Collaboration : [Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:Matteo.Silvestrini@referguel.ch). **Aumônerie des homes :** [Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:Macaire.Gallopin,076.740.82.50,macaire.gallopin@referguel.ch). www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Eglise ouverte : samedi 25 juin à Cortébert de 9h à 11h. Thème : *Au temps de l'été, repos et méditation*. Venez librement à l'heure qui vous convient, cycle de méditation toutes les 30 minutes. Animation musicale avec un duo de cor des Alpes. Animation spirituelle par le pasteur Matteo Silvestrini.

Prochain culte : dimanche 26 juin à 10h à Corgémont. Officiant : David Kneubühler.

Assemblée de paroisse : mardi 28 juin, 19h30, à la chapelle de Cortébert. L'ordre du jour et les annexes sont sur notre site internet ou disponible sur simple demande à David Kneubühler.

Groupe de prière œcuménique : tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur : [David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch](mailto:David.Kneubuehler,079.823.75.84,david.kneubuehler@referguel.ch). **Services funèbres :** 0800 225 500. **Présidente du conseil de paroisse :** [Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch](mailto:Christine.Brechbuehler,079.565.93.66,ch.c.brechbuehler@gmx.ch). **Réservation salle de paroisse :** [E. Hoehermuth, 032 963 11 89, 4hoehermuth@bluewin.ch](mailto:E.Hoehermuth,032.963.11.89,4hoehermuth@bluewin.ch). [032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch](mailto:032.489.17.08,corgecorte@referguel.ch).

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte : dimanche 26 juin, 10h à la bergerie de la bourgeoisie de Courtelary, montagne du droit. Le parcours sera balisé. En cas de météo incertaine, prendre contact avec Philippe Hauri [079 271 99 10](mailto:079.271.99.10).

Coin-enfants : disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc. **Prêt entre particuliers :** vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine ? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Vous y trouverez peut-être ce dont vous avez besoin.

Réservation de la salle de paroisse : Philippe Hauri, [079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:079.271.99.10,philippe.hauri@bluewin.ch). **Permanence téléphonique :** si vous avez besoin de soutien, de parler ou toute autre demande, une permanence téléphonique est à votre disposition au numéro 032 944 11 63.

Pasteur desservante : [Nadine Manson, 076 611 75 11](mailto:Nadine.Manson,076.611.75.11). **Président :** [Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:Philippe.Hauri,079.271.99.10,philippe.hauri@bluewin.ch). **Secrétaire :** [Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch](mailto:Annelise.Stieger,079.413.47.32,annelise.stieger@bluewin.ch). **Services funèbres :** 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte : dimanche 26 juin à 10h au temple où nous prendrons congé de notre cher et très apprécié pasteur desservant Daniel Wettstein, apéritif d'au-revoir offert par la paroisse, venez nombreux pour l'entourer.

Information importante : à partir du 1^{er} juillet, la pasteur Nadine Manson assumera totalement la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Le Conseil remercie le pasteur retraité Daniel Wettstein pour son intérim à mi-temps depuis le 1^{er} mai 2021 et se réjouit d'accueillir Nadine Manson qui

pourra assumer ce remplacement à plein temps : une heureuse perspective pour l'avenir de la paroisse.

Offres en ligne : textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch. **Facebook/Instagram :** les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités. **Envie d'une visite ? :** prenez contact avec nos deux dames visiteuses : Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ils se feront un plaisir de passer.

Pendant l'arrêt de travail de S. Médebienne, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens jusqu'à fin juin, 079 229 34 84, daniel.wettstein@net2000.ch. Dès le 1^{er} juillet, la pasteur Nadine Manson reprendra la desservance du poste complet, nadine.manson@bluewin.ch, 076 611 75 11. Présidente : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat : laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres : 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

[PÉRY rue du Collège 12](mailto:PÉRY.rue.du.Collège.12)

Culte : dimanche 26 juin, 10h, en l'église d'Orvin, culte d'adieu du pasteur Daniel de Roche qui part à la retraite. Le culte sera suivi d'un apéritif au Grain de sel où vous êtes cordialement invités. Officiant : Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession : dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les animateurs et animatrices de Connexion 3d et Inter'est.

Assemblée de paroisse : mardi 28 juin, 20h, en l'église de Vauffelin. **Fruits TerrEspoir :** livraisons le 29 juin à Péry et Vauffelin, le 30 juin à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 25 août.

A votre disposition : nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter : Daniel de Roche [079 337 50 76](mailto:079.337.50.76), Gilles Bourquin [079 280 20 16](mailto:079.280.20.16).

Site internet : votre paroisse continue d'être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi : 13h-17h30, vendredi : 7h45-11h30), contact@paroisse-ronchatel.ch, www.paroisse-ronchatel.ch. Services funèbres : 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85 : Grain de sel, Orvin ; salle de la Cure, Orvin ; salle de paroisse, Péry. Visites : Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme : 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte : dimanche 26 juin, 10h à La Ferrière avec Sainte-Cène.

Information importante : à partir du 1^{er} juillet, la pasteur Nadine Manson assumera totalement la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Le Conseil de paroisse ainsi que les paroissiens de Renan remercient chaleureusement le pasteur retraité Daniel Wettstein pour son intérim à mi-temps depuis le 1^{er} mai 2021, qui se termine à fin juin 2022. Nous nous réjouissons d'accueillir Nadine Manson qui pourra assumer ce remplacement à plein temps : une heureuse perspective pour l'avenir de la paroisse. La pasteur Nadine Manson est atteignable au [076 611 75 11](mailto:076.611.75.11), ou par email : nadine.manson@bluewin.ch.

Offres en ligne : textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Pasteur : *Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84. La pasteur Nadine Manson complète également ce remplacement, 076 611 75 11. Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat : renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres : 0800 225 500.*

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte : dimanche 26 juin, culte avec baptême et Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Les familles sont particulièrement les bienvenues. Pasteur officiant : Macaire Gallopin. Offrande : EPER.

Préavis, culte à la montagne : dimanche 3 juillet, 10h30, à l'école des Prés-de-Cortébert. Officiant : David Kneubühler. Apéritif offert à l'issue du culte. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER : nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons : EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention *aide d'urgence Ukraine*.

Jardin de la cure : bienvenue à tous pour remettre les mains dans la terre. Pour tout renseignement contacter F. Zwahlen-Gerber au [079 696 74 30](tel:079.696.74.30).

Méditations : les méditations du mercredi midi n'auront plus lieu.

Femmes protestantes : la Baratte vous accueille chaque vendredi matin de 9h30 à 11h autour d'un café-croissant à la cure.

Après-midis récréatifs des aînés : prochaine rencontre mardi 28 juin, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Coin-enfants à la collégiale : une table, des petites chaises, des jeux et des coloriages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Coin-méditation à la collégiale : situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des Bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service : nous sommes toujours à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur : [Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:Macaire.Gallopin,076.740.82.50,macaire.gallopin@referguel.ch). **Aumônerie des homes :** [Macaire Gallopin, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch](mailto:Macaire.Gallopin,032.941.37.58,paroisse.st-imier@hispeed.ch). **Présidente du conseil de paroisse :** [Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com](mailto:Françoise.Zwahlen.Gerber,079.696.74.30,francoise.zwahlen@gmail.com). **Services funèbres :** 0800 22 55 00. *Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch*.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte : dimanche 26 juin 10h, culte à Sombeval.

Aînés : le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables : Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat : [Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch](mailto:Katia.Sulliger,079.669.78.19,sonceboz-sombeval@referguel.ch). **Pasteur :** [Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch](mailto:Eric.Geiser,079.533.47.12,e.geiser@gmx.ch). www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. **Services funèbres :** 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte : dimanche 26 juin à 10h ; officiant : Alain Wimmer.

Assemblée de paroisse : ce vendredi 24 juin à 20h à la maison de paroisse. **Pasteur :** [Alain Wimmer, 079 240 63 16](mailto:Alain.Wimmer,079.240.63.16) (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. **Présidente de paroisse :** [Beatrix Ogi, 079 725 15 41](mailto:Beatrix.Ogi,079.725.15.41). **Location de la maison de paroisse :** [Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch](mailto:Mélanie.Walliser.Stevens,077.429.74.59,location@paroissesonvilier.ch). **Services funèbres :** 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

[TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12](mailto:TAVANNES.rue.du.Pasteur.Frêne.12)

Nächster Gottesdienst : am 14. August, der am 26. Juni vorgesehene Gottesdienst wurde auf den 12. Juni vorverschoben. **Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16**

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte : dimanche 26 juin, 10h, chalet de la Croix-Bleue, culte des familles avec les enfants du cycle 1. Pasteur T. Dominicé. Collecte : Inter'est. Taxi : s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au [079 717 05 39](tel:079.717.05.39). Verre de l'amitié à l'issue du culte et partage d'un repas pique-nique tiré du sac. Les enfants ont rendez-vous à 9h30.

Catéchisme cycle 1 (3H à 6H) : samedi 25 juin, 9h-11h15, maison paroisse, préparation du culte des familles.

Prière Taizé : mardi 28 juin, 19h30, église.

RAPPEL, assemblée de paroisse ordinaire : jeudi prochain 30 juin à 20h à l'église. En tant que paroissiens vous êtes directement concernés par les décisions et informations qui seront traitées. Comme d'habitude un temps de partage convivial suivra la séance. Le Conseil de paroisse se réjouit de vous y rencontrer nombreux en rappelant que chaque membre de l'Eglise réformée y est cordialement convié. **Célébrations œcuméniques aux homes :** merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST

CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte allemand : dimanche 26 juin, 13h45.

www.gfc.ch

LA FONTAINE – UNE COMMUNAUTÉ DE VIE

CORMORET Route Principale 13

[L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch](mailto:L.Ummel,078.894.22.70,info@lafontaine-cormoret.ch), www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE MOUVEMENT

ORVIN Le Crêt 2

Culte : dimanche 26 juin à 10h en présentiel. Thème : *Une vie transformée* avec Eric Naegele. Célébration avec les baptêmes, suivi d'un repas canadien. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube : église mouvement.

Pasteurs : [Odile Darcey 079 253 71 01](mailto:Odile.Darcey,079.253.71.01) et [Eric Naegele, 079 816 95 51](mailto:Eric.Naegele,079.816.95.51). contact@eglismvmt.ch, www.eglismvmt.ch.

ÉGLISE LE ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Conférence-débat : samedi 25 juin à 20h dans nos locaux (Jacques-David 12, Saint-Imier), conférence-débat avec David Nadau sur la permaculture expliquée pour tous. Une occasion d'en savoir plus sur le sujet. Bienvenue à tous sans inscription. Gratuit, collecte à la sortie. **Célébration spéciale témoignages :** dimanche 26 juin à 10h. Venez écouter ce que Jésus fait dans la vie de gens comme vous aujourd'hui. Garderie et école du dimanche.

Repas canadien : dimanche 26 juin à 12h, pour l'équipe de louange.

Prière : lundi 27 juin à 20h, rendez-vous de prières dans nos locaux.

Pour toucher le ciel et pour changer le monde. Info : [Timothee 076 675 94 85](mailto:Timothee.076.675.94.85). **Quartier libre :** samedi 2 juillet, dans le cadre de la fête L'Imériale, pour les enfants de 6-12 ans. AntiZone aura son coin sympa pour les jeunes de 12 ans et plus.

Service d'entraide disponible pour tous : écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, [032 941 58 25](tel:032.941.58.25).

Autres activités : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au [032 941 58 25](tel:032.941.58.25). [http://egliseroc.wordpress.com](http://Luc.et.Renate.Normandin,032.941.58.25,http://egliseroc.wordpress.com).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte avec Sainte-Cène : dimanche 26 juin à 9h30 (Iris Bullinger). Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.

Après-midi convivial : jeudi 30 juin à 14h. **A votre disposition :** la pasteur est à votre disposition pour discuter autour d'un café et/ou partager vos soucis. **Pasteur :** [Iris Bullinger, 032 941 49 67](mailto:Iris.Bullinger,032.941.49.67), [079 685 56 77](tel:079.685.56.77), www.la-bethania.ch

Présidente de paroisse : [Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch](mailto:Evelyne.Hiltbrand,079.717.05.39,evelyne.hiltbrand@par8.ch). **Pasteur :** [Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch](mailto:Philippe.Kneubuehler,078.616.71.57,philippe.kneubuehler@par8.ch). **Secrétariat :** [Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch](mailto:Lorena.von.Allmen,032.487.48.20,lorena.vonallmen@par8.ch). **Réservation de l'église :** [Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch](mailto:Vsevolod.Dmitriev,079.863.17.46,vsevolod.dmitriev@par8.ch). www.par8.ch. **Services funèbres :** 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Cultes : samedi 25 juin, 18h15 culte liturgique, à l'église



L'Exécutif suivi dans toutes ses propositions

32 personnes autorisées comprises, ce qui représente les 2.6 pour cent de l'électorat local, ont pris part lundi soir à l'assemblée municipale ordinaire qui s'est déroulée en une heure à peine et qui a approuvé toutes les propositions des autorités.

Une très bonne année

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre dernier entériné, qui n'a donné lieu à aucune remarque durant sa période de publication, Bibiana Merazzi présentait les comptes municipaux 2021, en rappelant qu'ils révèlent une très bonne année financière, grâce notamment à des rentrées fiscales supérieures aux attentes, ceci malgré même le Covid et ses effets attendus.

La cheffe des finances signalait l'excédent de recettes

du compte général, à savoir 1,735 millions de francs, les principaux investissements de l'année (pour un total de 1,041 million de francs), les principales différences entre comptes et budget, ainsi que les résultats des comptes autofinancés.

Diminutions à l'étude

Plus avant, soulignant que la commune présente un patrimoine financier d'environ 9 millions et demi de francs, ainsi que des capitaux propres de plus de 15 millions de francs au total, Bibiana Merazzi se réjouissait de sa bonne santé financière et annonçait que le Conseil municipal va plancher tout prochainement sur de potentielles baisses de quotité fiscale et de taxes.

Des nouvelles du projet local de chauffage à distance



En tant que toit pour la centrale de chauffe, le groupe d'études penche pour un local à louer dans l'ancienne Bienna

Le conseiller municipal Claude Auderset dispensait à l'assemblée une information concernant le dossier du futur chauffage à distance local, précisant que le groupe d'étude ad hoc a tenu plusieurs séances et dessine actuellement le trajet de faisabilité du réseau.

Pour l'heure, ledit groupe penche pour l'ancienne Bienna, en tant que toit pour la ou les chaudières, au sous-sol où la société pourrait louer un local.

Une première étape relierait cette chaudière au quartier de Sonceboz SA, en suivant la rue de la Gare. Une deuxième étape pourrait profiter des travaux prévus depuis le pont jusqu'au secteur de la Couronne en 2025.

Une centaine d'immeubles ont été annoncés officieusement par leurs propriétaires et le chauffage à distance verra le jour si 70 pour cent de la puissance minimale est vendue.

Claude Auderset ajoutait que le groupe d'études penche pour la création d'une société anonyme, intitulée Energie Sonceboz-Sombeval SA, dont les communes municipale et bourgeoise seraient les principales actionnaires.

Les travaux pourraient commencer l'année prochaine, ajoutait l'élu.

Trop peu d'intérêt à Sonceboz

Sur questions de l'assistance, Claude Auderset précisait que la densité d'intéressés est

aujourd'hui trop faible pour envisager une branche sur Sombeval.

Quant à la viabilité du projet, il l'estime réelle, en comparaison avec d'autres installations du même type et malgré des prix jugés très élevés par certains.

« Nous avons pris davantage de temps que prévu pour les études préliminaires, en raison surtout du fait que la commune est très pauvre en terrains, ce qui a compliqué la recherche de site pour la centrale. »

Il reste que si le seuil de rentabilité est atteint, la Commune proposera ce chauffage à distance, qui constitue une solution écologique et mérite donc son plein engagement. | cm

Danger sur la rue, PAL en attente, ruisseau à l'étude...

Plusieurs sujets ont été abordés au chapitre des divers :

– Une citoyenne s'est inquiétée des dangers que représente la circulation le long de la rue de la Gare, en raison notamment des véhicules stationnés. Un habitant de la rue estimait pour sa part que ces véhicules ralentissent le trafic, parfois vraiment trop rapide. Tous deux ont exprimé leur satisfaction face à l'annonce du maire, Claude-Alain Wüthrich : « Nous allons installer durablement le radar pédagogique le long de cette rue, afin de récolter des données précises quant à la densité de circulation et à la vitesse des véhicules. Sur cette base, nous étudierons diverses solutions pour améliorer la sécurité à la rue de la Gare. »

– Un citoyen demandant des nouvelles du Plan d'aménagement local, le maire lui annonçait que ce dernier se trouve actuellement en mains de l'Oacot, un office qui est littéralement débordé actuellement. Dès que l'Oacot aura terminé son examen, les corrections demandées seront apportées au projet qui sera ensuite mis en en dépôt public.

– Sur question d'une citoyenne, Claude-Alain Wüthrich rappelait que le traitement des oppositions, déposées contre le projet de bâtiment de l'enfance, était le fait du Tribunal fédéral, qui a annoncé sa décision pour le début de cet été. « Si cette instance parvient à respecter ses délais, le premier coup de pioche pourra être donné au début 2023. »

– Quant à la question de la sécurité en marge du titanesque projet des CFF (lequel impliquera le passage de nombreux cars de remplacement des trains, sur une longue période), le maire précisait que la Municipalité est actuellement en discussion avec la grande régie et qu'elle travaillera sur la question de la sécurité d'ici la fin de cette année.

– Claude-Alain Wüthrich annonçait que les études se poursuivent concernant le ruisseau des Malés, qui sera partiellement sera remis à ciel ouvert et dont le canal sous-voie sera agrandi nettement si les souhaits émis par la Municipalité se réalisent ; les réaménagements viseront quoi qu'il en soit à éviter des événements tels que ceux survenus l'été dernier (nombreux bâtiments inondés et plusieurs voitures endommagées).

– Tout en souhaitant un bel été à ses administrés, le maire les remerciait pour la confiance accordée. Il saluait par ailleurs l'excellent travail et l'implication forte de ses collègues à l'Exécutif. | cm

Tout en remerciant chaleureusement Vincent Viret, administrateur des finances, pour son excellent travail, ainsi que Bibiana Merazzi pour son engagement, Claude-Alain Wüthrich, maire, rappelait les baisses de taxes consenties depuis 2017 et soulignait que de gros investissements attendent la Commune, avec notamment la réfection de ses ponts.

Moyennant quelques absentions, les comptes ont été acceptés sans opposition ni discussion de contenu.

A l'eau!

Livia Chevalier présentait ensuite les modifications pro-

posées du Règlement tarifaire des eaux usées, lesquelles font suite à une discussion menée lors de la dernière séance du législatif.

La conseillère municipale précisait l'abaissement sensible de la limite inférieure de chaque fourchette, abaissement qui permettra aux autorités de diminuer les prix des taxes de base.

Un citoyen estimant que la taxe de base prêterait les habitants qui économisent l'eau, Vincent Viret précisait que cette taxe finance les infrastructures, lesquelles sont nécessaires, dans la même

mesure exactement, au petit comme au gros consommateur.

Cet objet a passé la rampe unanimement.

D'une seule voix

C'est également d'une seule voix et sans discussion que l'assemblée a approuvé deux règlements : celui concernant la participation communale aux frais d'inhumation et celui relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité.

Danijel Stanojevic présentait ces deux objets, précisant tout d'abord que les répudiations

d'héritage sont en augmentation et avec elles les inhumations à charge de la collectivité. Le nouveau règlement prévoit de limiter la participation communale à 3000 francs par cas, sauf situation particulière pour laquelle une dérogation demeure possible.

Quant au deuxième objet, il permet de donner une base légale à la redevance en question.

Les deux textes entreront en vigueur au 1^{er} août prochain.

| cm

La Municipalité passe à la mobilité électrique

En 2008, la Commune avait fait l'acquisition d'un véhicule destiné prioritairement au service technique municipal. Quatorze ans plus tard, cet Opel Agila a fait son temps, il a rendu d'éminents et très nombreux services mais est arrivé littéralement en bout de course, après avoir parcouru pas moins de 93 000 kilomètres dans la localité essentiellement.

Il était temps de le remplacer, les autorités le savaient, qui ont inscrit le montant nécessaire au budget 2022. Et mardi, c'est au garage local Hürzeler Tit.V.Paratte que le responsable technique et le maire ont pris possession d'un véhicule qui sert désormais aussi bien aux autorités pour leurs déplacements officiels qu'au service technique.

Dans une optique de développement durable, la Commune a opté pour un véhicule tout électrique, un Opel « Combo e » d'occasion, avec 2700 km au compteur, dont le volume intérieur permettra non seulement de transporter les



Devant le nouveau véhicule, Claude-Alain Wüthrich, maire (à gauche), et Stéphane Schranz, responsable technique, entourent Vincent Paratte, directeur du garage Hürzeler Tit.V.Paratte

appareils techniques municipaux lorsque nécessaire, mais également plusieurs membres de l'Exécutif vers un lieu de séance commun.

Cet engin se recharge aussi bien à travers une prise électrique normale que branché à

une borne ad hoc, le premier système demandant simplement davantage de temps. C'est d'ailleurs dans son garage sis rue du Collège 31 que le nouveau véhicule sera alimenté au réseau électrique standard. | cm

LES PRÉS-DE-CORTÉBERT

La Cuisinière en fête

Le week-end caniculaire de cette mi-juin a été marqué par la 35^e Fête champêtre qui s'est tenue à La Cuisinière sur les Prés-de-Cortébert. Malgré une chaleur étouffante le samedi en soirée, les amis de cet endroit mythique ont rallié le lieu en nombre. Ce sont les Zmoos-Art qui ont, après deux années d'attente, lancé les festivités en première partie, suivis par le trio des Alpin-Vagabunden sans oublier le DJ Fatal, animateur du bar jusqu'au bout de la nuit. Le dimanche dès 11 heures, toujours sous un soleil radieux, le Duo M-Projet a animé le repas suivi par un grand nombre de fidèles très heureux de retrouver cette manifestation tant attendue depuis 2019. Pour terminer ce week-end champêtre, l'orchestre Edel'Folk, régional de cette édition, a mis un terme à la 35^e Fête champêtre avec grand succès. La famille Lécho-Bürgi a remercié les nombreux visi-

teurs en leur donnant d'ores et déjà rendez-vous pour la 36^e en 2023. | jcl

Billets gagnants de la tombola 2022

N° 1 1369, N° 2 366, N° 3 1435, N° 4 1978, N° 5 1377, N° 6 1809, N° 7 915, N° 8 1789, N° 9 391, N° 10 521, N° 11 59, N° 12 788, N° 13 1003, N° 14 1869, N° 15 1236, N° 16 684, N° 17 752, N° 18

321, N° 19 1403, N° 20 1848, N° 21 325, N° 22 172, N° 23 1431, N° 24 1242, N° 25 1337, N° 26 1301, N° 27 1025, N° 28 1752, N° 29 188, N° 30 1643, N° 31 83, N° 32 238, N° 33 1080, N° 34 1128, N° 35 1306, N° 36 488, N° 37 1952, N° 38 846, N° 39 1146, N° 40 1679.

Les lots gagnants sont à retirer au restaurant jusqu'au 30 novembre, 032 489 19 24. | restaurant la cuisinière



Une chaleureuse ambiance au sens propre comme au figuré, photo: jcl

REMERCIEMENTS

Nous sommes profondément touchés par votre sympathie manifestée lors du dernier adieu à notre cher époux, papa et grand-papa

Otto Borruat

Denise Borruat, Grand-Rue 34, 2608 Courtelary

*Arielle Borruat et famille, Crêt Debely 3, 2053 Cernier
Nathalie Delay (Borruat) et famille,
Grand-Rue 4, 1515 Villars-le-Comte*

AVIS MORTUAIRE



Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions le Seigneur pour

Madame**Josiane Donzé Ménaige**

notre très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, marraine, cousine, parente et amie, qui nous a quittés dans sa 70^e année.

Son époux: Michel Ménaige et ses enfants
Ses enfants: Fabrice Donzé et son épouse Lucie
Jérôme Donzé et sa compagne Véronique
Cynthia Margiotta et son époux Salvatore
Ses petits-enfants: Sarah, Vanessa et Dylan, Noémie
et Anthony, Laura et Alessia ;
Ses frères: Daniel Donzé, son épouse Catherine
et famille ;
Pierre-Alain Donzé, son épouse Anne
et famille
Christian Donzé et sa compagne Aline
Jean-Philippe Donzé, son épouse Bernarda
et famille
Sa tante: Gilberte Bijlall, ses enfants
et petits-enfants en Guadeloupe
Renée et Noldy Bailat à Sceut.

La messe d'adieu sera célébrée en l'église des Pommerats, le **vendredi 24 juin à 14 heures**, suivie de l'ensevelissement au cimetière des Pommerats. Josiane repose au funérarium de Saignelégier.

St-Imier, rue de la Gare 19, le 19 juin 2022

Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

imprimerie
bechtel sa

info@bechtel-imprimerie.ch www.bechtel-imprimerie.ch

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch



Les alentours du collège inaugurés dans une ambiance très festive et intergénérationnelle



Sous le soleil et dans la chaleur d'une première soirée caniculaire, l'ambiance était gaie et détendue, vendredi dernier en fin de journée dans le préau flambant neuf du collège. Pour l'inauguration des aménagements extérieurs réalisés par la Municipalité, ledit préau était joyeusement habité par une foule colorée et mêlant les générations.

Les écoliers jouissaient d'un public conquis et fier, les parents, grands-parents et fratries étant évidemment nombreux, pour écouter les chants qu'ils entonnaient sous la baguette de Corinne Gagnebin.

Tandis que Thierry Gyger, directeur du syndicat scolaire

Cormoret-Villeret-Courtelary, officiait en maître de cérémonie, le maire du village assumait la tâche d'orateur officiel.

Benjamin Rindlisbacher ne manquait pas de rappeler l'événement à la source de ces aménagements très réussis: l'état lamentable de la place de jeux de La Châtelaine, mise à mal par les ans et les déprédations. Un état qui exigeait sa démolition immédiate pour éviter tout danger, les autorités planchant immédiatement sur son remplacement.

On connaît la suite, à savoir l'ampleur et la qualité remarquables prises par ce projet du Conseil municipal, lequel a voulu enfin redonner aux écoliers et aux enfants en général

ce préau magnifique, désormais débarrassé de toute circulation motorisée.

Aujourd'hui, les écoliers scolarisés dans notre commune jouissent de surcroît d'un cadre de détente exceptionnel. Mais ils ne sont surtout pas les seuls! En effet, la place de jeux inaugurée vendredi est bien une place communale, donc ouverte à toute la population, à tous les enfants et adolescents.

Benjamin Rindlisbacher ne manquait pas de souligner cet élément, en invitant les habitantes et les habitants à profiter de ces installations modernes et accueillantes. «Nous avons tous dû consentir des concessions, dans le choix des jeux

installés ici. Mais une chose est certaine: ils sont tous fonctionnels, adaptés à divers âges d'utilisateurs et réalisés selon les meilleurs critères de sécurité», soulignait le maire en rappelant quelques règles impératives, qui figureront d'ailleurs tout prochainement sur des panneaux explicatifs.

Il est ainsi prohibé d'entrer sur la place de jeux avec un casque, une trottinette ou un autre engin roulant, une cigarette ou tout autre forme de feu, ou en portant des talons pointus. En respectant ces consignes, on fera durer le revêtement protecteur et les installations qui ont séduit immédiatement les enfants du village.

Sens unique

Le maire se réjouissait qu'un grand pas ait été franchi pour la sécurité des enfants, en sortant le trafic motorisé des abords du collège; un pas qui sera encore plus marquant lorsque le rue de La Châtelaine sera placée sous le régime du 20 km/h (zone dite de rencontre, avec priorité aux piétons).

Il soulignait par ailleurs que le secteur «dépose-minute», au sud-ouest du collège, est régi par un sens unique, ce que tous les automobilistes n'ont pas encore intégré.

Un directeur heureux!

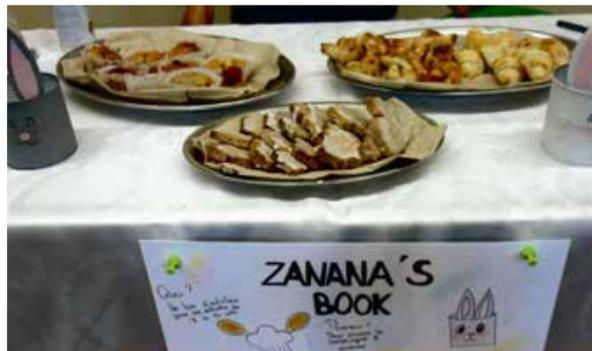
Thierry Gyger, directeur du syndicat scolaire, est évidem-

ment très satisfait de ces aménagements, en particulier de l'élimination du trafic motorisé. «Nous ne pouvons que saluer et apprécier à sa juste valeur le projet réalisé, depuis le temps que nous nous inquiétons, nous autres enseignants, face au risque d'accident existant sur ce préau. Nous sommes aujourd'hui rassurés, débarrassés d'un stress constant. En rendant le préau sûr pour les écoliers et les enfants du village, la commune a réalisé un magnifique projet. Sans compter que la place de jeux est une parfaite réussite elle aussi.»

| cm

Des travaux impressionnants et d'une rare diversité

En marge de la fête, l'Ecole secondaire profitait de présenter les travaux personnels réalisés par ses élèves sortants, les 11 H donc. Thierry Gyger, directeur du Syndicat scolaire CoViCou, ne manquait pas d'inciter les personnes présentes à faire le tour de cette exposition impressionnante à plus d'un titre. Elle révélait en effet l'imagination, les intérêts, les passions mêmes, ainsi que le savoir-faire et le sérieux de ces élèves qui ont travaillé depuis l'automne 2021 sur ces dossiers. Une diversité incroyable de sujets, de techniques et de méthodes relève la production 2022. Ci-dessous, une mosaïque de quelques illustrations, non exhaustive et exempte de tout jugement de valeur. Car indubitablement, chaque travail personnel mériterait d'être mis en évidence! | cm



Soutien à la jeunesse

Lors de sa dernière séance en date, le Conseil municipal a attribué deux dons de cent francs chacun. Le premier de ces soutiens est allé à l'organisation nationale Pro Juventute.

Le second est destiné à la Ludothèque de Saint-Imier. On rappellera que cette institution régionale s'adresse à tous les enfants, y compris ceux de Courtelary, et qu'elle est ouverte, pour les prêts de jeux et de jouets, le mercredi et le vendredi de 15h à 18h.

La Ludothèque est installée dans l'immeuble qui abrite le Centre de culture et loisirs et la Bibliothèque régionale, au numéro 6 de la (toute nouvelle) rue d'la Zouc (complexe de la Reine Berthe). | cm

Délégation

Le Conseiller municipal Karim Grassa représentera les autorités locales à la Fête annuelle du Centre de pédagogie curative (CEPC), qui se déroulera le 1^{er} juillet prochain. | cm

Retrouvezle journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch



On ne prélève pas d'eau dans la Suze !



Quel que soit le niveau de la rivière et quelles que soient les conditions climatiques, il est formellement interdit d'utiliser l'eau de la Suze

Les autorités municipales rappellent qu'il est formellement interdit de prélever de l'eau dans la Suze. L'utilisation de l'eau des rivières est soumise à concession ou autorisation, lesquelles sont délivrées par les instances cantonales/fédérales concernées.

La commune est tenue de faire respecter la législation en vigueur. Conséquemment, si ses services techniques devaient découvrir une pompe ou un autre système de prélèvement d'eau dans la Suze, la Municipalité se verrait contrainte de dénoncer le ou les auteurs aux autorités supérieures. | cm

Tous nos lieux-dits passés à la loupe

Le conseiller municipal Philippe Cattin, en charge notamment de l'urbanisme et du plan d'aménagement, a reçu mandat de former une commission non permanente qui se chargera de revoir et étudier tous les noms des lieux-dits connus sur le territoire communal. Elle en dressera ensuite la liste complète, pour la soumettre à l'approbation des autorités cantonales compétentes.

Outre Philippe Cattin, cet organe réunira un ou une habitant(e) du versant nord de la commune, une ou un habitant(e) du versant sud, ainsi qu'un représentant de la Bourgeoisie de Courtelary. La commission travaillera en collaboration étroite avec un employé de Sigeom (bureau spécialisé en géomatique et gestion du territoire). | cm

Un petit pont dangereux et interdit

Après analyse des risques, le Conseil municipal a libéré mardi dernier un crédit de 1600 francs, pour financer la démolition du petit pont jeté sur la Suze derrière l'immeuble des Illettes et l'élimination des matériaux y relatifs.

Cette installation, dont la propriété est indéfinie, risque à tout moment de s'écrouler. Il ne faut donc absolument pas l'emprun-

ter. Cette précaution se double d'ailleurs d'une interdiction plus large de passage sur les terres agricoles et donc dans ce secteur dévolu à la culture, ceci du tout début du printemps à la fin de l'automne.

Les travaux de démolition seront d'ailleurs menés en automne, d'entente avec l'exploitant de la surface concernée. | cm

COURTELARY

Hommage à Otto Borruat, touche-à-tout qui a marqué son temps

Ce 2 juin, sur le coup de midi, un véritable séisme s'abat sur le chef-lieu et alentours. Otto Borruat n'est plus. L'annonce de son décès se répand comme une traînée de poudre, provoque des cercles concentriques, ainsi que le ferait la chute d'un galet dans l'eau calme de l'étang. Très vite, ils se répandent, touchent la famille, les amis proches, puis une population de plus en plus large.

Une première vague atteint des centaines d'anciens élèves passés sous la férule exigeante de M. Borruat. Nommé en 1958, il avait juste 20 ans, à la tête de cette fameuse 4^e année, anxieuse entre toutes, où se décide l'obtention du fameux ticket d'entrée à la sacro-sainte école secondaire. Ses premiers élèves avaient 10 ans. Aujourd'hui ils ont 70, 60, 50 ans. Quels souvenirs gardent-ils encore de leur maître ? « Avec lui, j'ai aimé le français, la gym s'exprime Roger, alors que Francine prétend n'avoir rien compris aux maths ». Tant d'autres témoignages surgissent au fur et à

mesure que se répand la triste nouvelle. Les bons souvenirs, plus nombreux, se mêlent aux moins bons. Trente années d'enseignement laissent des traces indélébiles dans une communauté.

Au-delà du prof apprécié qu'il fut, Otto Borruat a marqué les esprits en tant que conseiller communal durant 20 ans (1^{re} élection en 1965), il avait alors 27 ans. En tant que maire durant 12 ans. Elu en 2004, réélu en 2008 et 2012. Que de séances plus ou moins longues à présider, de décisions à prendre, d'avis à trancher sous sa responsabilité. Que de journées, de soirées aussi consacrées à la vie de la cité, souvent prolongées comme il se doit par le fameux *quart d'heure vau-dois*. Un moment de détente bienvenu pour apaiser le corps et l'esprit. Surtout les soirs où le budget a été enfin accepté, que le crédit pour tel ou tel projet a passé la rampe au terme de longues palabres. Cela mérite bien un petit verre de Chasse-las. Peut-être deux.

La mort subite d'Otto Borruat, du citoyen actif, omni-

présent qu'il a été durant cinq décennies éveille inévitablement mille souvenirs parmi la population. C'est la deuxième onde de choc.

La troisième touche le monde de la culture, du théâtre, du Clos Bernon particulièrement dont il fut un des membres fondateurs. Les chanteurs du feu chœur d'hommes l'Avenir qu'il a dirigé quelques années. Immanquablement, le syndicat régional des enseignants qu'il eut l'honneur de présider est aussi très choqué. Actif dans la région, il le fut tout autant au sein de la SPR, Société Pédagogique Romande, notamment dans la commission pour l'introduction de l'enseignement renouvelé du français. Un thème passionnant pour cet amoureux de la langue française.

La fin d'Otto Borruat est aussi celle d'une plume qui s'envole dans le vent. Une plume fine, sensible, féconde, avisée qui aujourd'hui prive les lecteurs du *Journal du Jura*, du *Quotidien Jurassien*, de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, de *L'Impartial* à l'époque. Une plume qui manquera aussi aux

nombreuses sociétés, fondations et autres associations. Son aisance, sa culture, son amour de l'écriture, son sens du service, l'appelaient fatalement à devenir un secrétaire précieux et apprécié. Notamment du Centre éducatif et pédagogique dont il fut longtemps secrétaire, puis président du Comité de direction.

A l'origine de ce foisonnement d'activités, il y a l'homme, l'époux, le père de famille, le grand-père. L'homme dans toute sa complexité, avec ses forces et ses faiblesses, ses états d'âme, ses joies, ses souffrances. Otto ne fut pas épargné par ces dernières. Il a su lutter avec un courage admirable, une volonté exemplaire pour surmonter une addiction destructrice. Une monstre saleté, rappelle Denise, son épouse, admirable de patience, de compassion et d'amour. Vaincu dans une première phase de la maladie, Otto s'en sortit finalement vainqueur, digne, la tête haute au terme d'une âpre lutte.

L'année 2016 mit brutalement fin à une fructueuse carrière politique, alors que de nom-

breux projets étaient sur la table. Est-ce au lendemain de cette cruelle désillusion qu'Otto relève les mots du musicien Thaca, dénichés par Denise dans une poche de sa veste : « Et maintenant le voyage est fini. Trop court pour durer, trop court. Il a été rempli d'aventures, et de sagesse, de rire et d'amour, de galanterie et de grâce. »

Si le coup a été rude, Otto sut aussi s'en remettre. Lutter faisait partie de sa philosophie. Il en a fourni la preuve tout au long de sa vie. Sur son bureau se trouve le dernier livre du philosophe Alexandre Jollien. Le meilleur choix. Homme de culture, Otto était un lecteur assidu. Il suivait de près l'actualité du monde, l'actualité littéraire, tout en se passionnant aussi pour l'Histoire. Tant celle du 20^e siècle que celle qui s'écrit avec un grand H.

Chaque jour, à l'aide de son déambulateur, il se rendait à la Clef où il rencontrait quelques amis de sa génération autour d'un café. L'occasion pour eux de se rappeler des souvenirs de jeunesse, de commenter les événements récents, un

95 pour cent d'habitantes et habitants qui respectent scrupuleusement les consignes, afin de payer les incivilités des 5 pour cent restant...

Merci à tous !

En conséquence, les autorités adressent leurs sincères remerciements aux très nombreuses personnes qui trient leurs déchets et les éliminent comme il convient ; elles invitent les autres à suivre cet exemple de la grande majorité.

Un citoyen a tenu pour sa part à féliciter les autorités pour leur décision d'acquiescer un radar pédagogique, tandis que le président des assemblées, Jean-Marc Tonna, adressait ses vœux de bel été à toute la population.

Une petite collation a réuni participants et autorités au réfectoire, dans une ambiance détendue, ensuite de cette assemblée. | cm

Les comptes et les crédits approuvés sans un pli

L'assemblée municipale de lundi soir a réuni 20 personnes, sur un total de 913 ayants droit, ce qui correspond à 2,19 pour cent de l'électorat.

Tout comme le procès-verbal de la séance du 13 décembre dernier, les comptes 2021 de la commune ont été approuvés à l'unanimité et sans discussion.

Benjamin Rindlisbacher, maire et responsable du dicastère des finances, a présenté cet exercice comptable que nous avons déjà détaillé récemment dans ces colonnes et qui reflète une bonne année financière.

Et la lumière...

Le crédit proposé de 80 000 francs, pour assainir l'éclairage public le long de la rue de La Planchette, a été accepté lui aussi unanimement. Cet objet était présenté par Roberto Previtali, lequel répondait à des questions de l'assistance en précisant d'abord qu'il s'agit là du dernier grand secteur à assainir et que l'éclairage public n'engendrera plus désormais que des dépenses moindres et sporadiques, ensuite que la rue de Fleur de Lys sera équipée de nouveaux luminaires parallèlement aux travaux de la Goule pour y enterrer ses câbles. « Ce chantier entre dans la compétence financière du Conseil municipal », ajoutait-il.

Également présenté par Roberto Previtali, le crédit additionnel de 45 000 francs, demandé pour l'assainissement du ruisseau du Crêt du Sapelot, a été approuvé à la majorité diminuée d'une abstention.

Un engagement clair pour le développement durable

C'est à l'unanimité encore qu'a été approuvé lundi le nouveau règlement de concession pour l'approvisionnement en électricité et relatif à la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables.

Sur question, le maire et l'administrateur des finances, Vincent Fleury, précisait que ledit fonds sera alimenté à raison 45 000 à 50 000 francs par année et limité à 300 000 francs. Cette restriction contraint la Commune à réinvestir rapidement l'argent ainsi récolté, mais uniquement dans des projets visant l'efficacité énergétique et/ou la production d'énergie renouvelable, ceci sur et pour les infrastructures communales.

Il convient de souligner encore qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle taxe, mais d'une mise au normes, avec une base légale précise désormais, de cette taxe prélevée de longue date.

Les déchets monopolisent la discussion...

Au chapitre des divers, il a été assez longuement question de déchets, en particulier

Les incivilités coûtent à tous

L'assemblée suggérait à la Municipalité d'effectuer de plus nombreux contrôles, en matière de déchets. Réponse logique des autorités : de tels contrôles sont onéreux. Et comme le compte des déchets doit être autofinancé, seule la taxe peut payer ce genre d'actions préventives ou punitives ; ce qui reviendrait donc à infliger une hausse de taxe aux

La crèche redimensionnée, mais en tout cas pas fermée !

Roxane Zürcher, conseillère municipale en charge de ce dossier, dispensait à l'assemblée des informations fraîches concernant la crèche Les Moussaillons. Rappelant que la Commune a envisagé de confier l'institution à une entité privée, l'été dernier, elle précisait que la seule offre dans ce sens a été rejetée pour diverse raisons.

Par ailleurs, après avoir reçu un excellent projet architectural, les autorités ont cependant renoncé également à construire un nouveau bâtiment pour cette institution, ceci pour des questions financières essentiellement.

Infondées

En revanche, et contrairement à des rumeurs totalement infondées, soulignait l'élue, la Municipalité n'a surtout pas l'intention de laisser tomber cette institution qu'elle estime précieuse et qui constitue un atout indéniable pour notre village. « Notre volonté est de la faire perdurer de la façon la plus adéquate pour satisfaire un maximum de personnes », précisait Roxanne Zürcher en ajoutant que le redimensionnement annoncé voici peu dans ces colonnes est en effet en cours. « La demande ayant sensiblement diminué, nous avons pris la décision de réduire le nombre de places disponibles, de 24 à 16 enfants, et d'adapter le personnel en conséquence. Cette décision n'a aucun impact sur les enfants inscrits actuellement et permet notamment d'assurer une

meilleure régularité dans l'occupation des places », rappelait l'élue.

Le message du maire

Benjamin Rindlisbacher, maire, adressait publiquement ses remerciements à ses collègues de l'Exécutif et à tout le personnel communal, au président des assemblées Jean-Marc Tonna, ainsi qu'aux citoyens qui avaient bravé la chaleur pour participer à cette séance.

Plus avant, Benjamin Rindlisbacher adressait sa gratitude aux personnes qui s'investissent pour aider les réfugiés arrivés d'Ukraine, ainsi qu'à la population in corpore pour avoir autorisé la Municipalité à réaménager les alentours du collège d'une manière qui ravit les enfants et l'école, et qui donne des (bonnes) idées à certains voisins.

Ça me dit marche en août

Par ailleurs le maire annonçait que Courtelary s'est inscrit pour le mois d'août, au calendrier des *ça me dit marche*, ce programme de découverte et de balade organisé sous l'égide de l'Office cantonal du sport. Il invitait les habitantes et les habitants à réserver la date du 20 août, afin de suivre Noël Stalder dans une excursion encore à définir.

Enfin, le maire rappelait que la cuisine du Centre communal sera remise dans son état antérieur et donc utilisable par les locataires ponctuels de la salle, dès la rentrée d'août. | cm

match de foot ou de hockey, les années qui filent trop vite, les méfaits de l'âge. Vers midi, il retrouvait Denise pour un repas frugal. Certains jours, ce sera une blanquette de veau, son menu préféré.

Dans quelques semaines, le choc provoqué par la mort d'Otto Borruat sera apaisé. Restera le souvenir d'un homme affable, généreux qui a beaucoup donné, jusqu'à la limite de ses forces, à son village, à son prochain, à d'innombrables sociétés.

Permettez que je rappelle encore qu'Otto Borruat a fonctionné comme officier d'état civil pour Courtelary-Cormoret (1981/1982), qu'il fut président de la Société d'ornithologie Courtelary/Cormoret, président du comité d'organisation de la Fête du village, membre du comité de l'Envol, centre spécialisé en alcoologie, président de la Caisse Raiffeisen de Courtelary (1974).

C'est à un fidèle serviteur de l'état, à un ami que nous disons aujourd'hui définitivement adieu. Merci Otto, repose en paix. | denis petitjean

Un photographe, une patinoire, une banque et un joli don

Mardi, la banque Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary a remis un chèque de 6500 francs au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary. D'où tombe ce don? C'est une histoire de hasards et de bonnes volontés partagées qui l'ont rendu possible.

Olivier Trummer s'intéresse à un chantier

Le photographe amateur de Saint-Imier, bien connu notamment pour ses portraits de la revue Saintimania, a observé ce qui se passait avec l'ancienne patinoire imérienne et a rapidement décidé de documenter en détail ce chantier conséquent en photographiant régulièrement les travaux de démontage d'abord, puis de reconstruction ensuite. Il a ainsi accumulé un nombre conséquent de photos, qui auraient pu rester ignorées de tout le monde, au fond de la mémoire numérique de son ordinateur.

Mais voilà, Olivier Trummer a publié quelques-unes de ces photos sur les réseaux sociaux, où elles ont été vues par des gens qui, eux aussi, s'intéressaient au projet de la nouvelle patinoire, soutenu par rien de moins que dix communes de la région.

Et bientôt l'idée a germé de conserver ces photos qui deviendront forcément historiques dans un livre. Et si Mémoires d'ici apportait également sa contribution en puisant dans son stock d'archives



Les trois hommes heureux de partager le succès du livre sur la patinoire: Rémy Defilippis, directeur de la CEC, Vincent Delémont, directeur du CEPC et le photographe Olivier Trummer

pour montrer l'évolution de la patinoire, depuis ses débuts naturels et à ciel ouvert? Et puis Erguël Sport SA, la société qui gère la patinoire, possédait, elle aussi, quelques photos de son inauguration. Oui, pourquoi pas un livre... mais qui va le payer?

Une banque qui ne craint pas de glisser sur la glace

Après quelques négociations, c'est la plus régionale des banques de la place, la Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary qui décroche le jackpot: le nouveau temple de la glace de Saint-Imier s'appellera «Clientis Arena». Partenaire important du projet, la banque a eu envie d'en

faire un peu plus. L'affaire était conclue: c'est elle qui financerait ce livre consacré à la transformation de la patinoire. Pour finaliser le projet, deux autres partenaires sont venus s'ajouter. L'agence IDA3 Sàrl a assuré la mise en page et la société Juillerat Chervet a imprimé les 500 exemplaires de l'ouvrage intitulé «De la patinoire d'Erguël à la Clientis Arena.» Après quelques soucis et retards dus en partie à une fameuse pandémie, le livre est finalement sorti de presse au début de l'année 2021. Sa vente s'est faite par bouche à oreille et auprès des filiales de la banque. L'histoire aurait pu s'arrêter là et la Clientis empocher le bénéfice des ventes.

Investir dans la jeunesse

Mais le projet du livre se voulait altruiste dès le début. L'idée de ses concepteurs était de soutenir une institution qui vient en aide aux jeunes de la région. Après un tour d'horizon des diverses possibilités, c'est le Centre éducatif et pédagogique de Courtelary qui a été choisi comme bénéficiaire du produit de la vente du livre. Le centre s'occupe d'enfants qui se retrouvent dans des situations de vie difficiles et les aide à progresser vers un avenir plus serein.

C'est avec une franche émotion que le directeur de l'institution, Vincent Delémont a reçu le chèque de 6500 francs que lui a remis le directeur de la banque, Rémy Defilippis. «Je ne sais pas encore précisément comment nous allons utiliser cet argent, mais il servira à coup sûr à offrir des activités de loisirs variées aux jeunes dont nous nous occupons», promet Rémy Delémont.

Et peut-être qu'un second chèque à quatre, voire cinq chiffres, va encore suivre, puisque tous les exemplaires du livre ne sont pas encore vendus!

Si vous désirez acquérir l'ouvrage, par intérêt pour l'histoire de la patinoire ou simplement pour soutenir ce beau projet solidaire, vous pouvez le faire auprès de toutes les agences de Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary. | tl

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Piste cyclable

Il est à nouveau question de la piste cyclable qui devrait relier les communes de Cormoret et Villeret. Selon l'Office des ponts et chaussées le calendrier de réalisation est le suivant:

- Examen préalable: septembre
- Dépôt public du plan de route: novembre 2022
- Traitement des oppositions éventuelles: décembre 2022
- Procédure d'approbation du plan de route: février-mars 2022

- Arrêté d'exécution par le Grand Conseil: septembre 2023
- Travaux: dès mi-avril 2024

| cm



Délégations

John Vuitel a participé à l'assemblée générale de la société du Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA, le mercredi 22 juin à Mont-Soleil; Mélanie Keller Berger participera à l'assemblée générale de la société Diapason SA, le lundi 27 juin à Saint-Imier. | cm

Compensation des charges

La décision du canton en rapport avec la compensation des charges concernant les transferts de charges résultant d'une nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes pour l'année 2022 mentionne une dépense de 174337 francs alors que le montant prévu au budget était de 174270 francs. | cm

Prestations complémentaires

C'est une somme de 218435 francs que nous allons dépenser cette année dans le compte «Part communale aux prestations complémentaires», nous avons dépensé 221391 francs en 2021. Le compte «Part communale aux allocations familiales» mentionnera une dépense de 4511 francs alors qu'elle était de 5285 francs en 2021. | cm

Course pédestre VCV

Le Conseil municipal a accordé un soutien financier de 1000 francs à l'organisation de la course pédestre VCV qui se tiendra, pour sa 22^e édition, le samedi 3 septembre. | cm

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Une assemblée très positive

Le Législatif communal s'est réuni lundi soir sous la direction de Dominique Rindlisbacher, président des Assemblées, en présence de 27 citoyennes et citoyens (7,25% du corps électoral).

Ce législatif a accepté toutes les propositions qui lui étaient présentées par le Conseil municipal, à commencer par les comptes 2021, approuvés avec leurs charges totales de 2,76 millions de francs et leurs revenus à peine inférieurs, l'excédent de charges du compte global atteignant 4089 francs.

Chaque conseiller a ensuite présenté un rapport sur les activités menées dans le cadre de son dicastère.

Chemins à refaire

Les ayants droits ont pris connaissance du dossier de réfection des chemins de finage, une réfection rendue nécessaire par les intempéries, et ont validé dans la foulée un crédit de 95000 francs

pour les travaux de remise en état.

Le maire, Gérard Py, présentait ensuite l'arrêté de compte relatif à l'achat du véhicule de la voirie. Le 14 décembre 2020, l'assemblée municipale avait validé un crédit de 148000 francs; les coûts se sont finalement montés à 146000 francs. A noter que le Patenschaft (organe suisse d'aide aux communautés de montagne) nous a accordé un don de 40000 francs.

Mise à jour

Le Législatif a approuvé ensuite le nouveau règlement communal de concession pour l'approvisionnement en électricité, un document qui règle également la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables.

Cette opération, demandée par les autorités cantonales concernées, consistait en une mise à jour de la législa-

tion pour l'encaissement de la redevance sur l'approvisionnement en électricité.

Caduc

L'assemblée a par ailleurs validé l'abrogation de l'ancien règlement d'alimentation en eau, devenu caduc en raison de la reprise de ce domaine par le syndicat intercommunal, et par l'entrée en vigueur du nouveau règlement approuvé.

Au chapitre des divers, une attention a été remise à Valérie Jenzer, conseillère municipale qui a démissionné pour le 31 juillet prochain afin de se consacrer à ses études. Elle a été vivement remerciée pour le travail accompli pendant ces deux années de fonction et des vœux de réussite lui ont été adressés unanimement.

Les places dans les abris publics et le projet de piste cyclable ont notamment été discutés avant de clore cette assemblée après 1h30 de débats. | cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Inauguration de la statue de Berthe Marie Fiechter



Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la statue de Berthe Marie Fiechter (Betty, 1896-1971), le samedi 2 juillet à 11h sur la Place du village à Villeret.

Programme

- Message de Richard Habegger, Maire
- Allocution d'Agnès von Beust, membre de l'association Femmes en réseau Bienne et coprésidente du Réseau égalité Berne francophone
- Message du D^r Jean-Marie R. Fiechter, petit-neveu de Betty Fiechter
- Verrée

La manifestation est publique et sera agrémentée de morceaux interprétés par des élèves de l'Ecole de Musique du Jura bernois. | cm

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques - Voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluwien.ch

L'IMÉRIALE

Saint-Imier, 1^{er} et 2 juillet
www.limeriale.ch

Bienvenue!

De Saint-Imier, d'Erguël ou de plus loin, vous êtes attendus à bras ouverts, dans sept jours pour fêter la 36^e édition de L'Imériale.

Un comité rajeuni s'est mis à la tâche avec enthousiasme cette année, qui espère vous satisfaire avec un programme traditionnel et familial, propice à la rencontre. Et la rencontre, on sait pertinemment que c'est le plus beau diamant de L'Imériale!

Ce comité remercie chaleureusement tous les sponsors et autres donateurs, ainsi que les nombreux bénévoles, qui lui permettent de mettre sur pied cette fête.

Programme

Vendredi 1^{er} juillet

- 17h Ouverture de la fête
- 19h 15 Cortège « Retour vers le passé »
- Dès 21h Animations MysticVallon's et Pipes & Drums of Jura

Samedi 2 juillet

- Dès 10h Bourse aux jouets pour les enfants (inscriptions dès 9h30 rue de la Cure 1)

Concert du Corps de Musique

Après-midi et soirée

- Quartier libre (jeux animations, grimages)
- Babyfoot géant

Night bus
(trajets habituels)

10 fr.

Carrousels

Quinquettes

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

LA ROSERAIE

La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:
des COURTS SÉJOURS, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des LONGS SÉJOURS.
Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES avec salle de bain. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.
Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier
032 942 45 45 - www.laroseaie.ch

RAIFFEISEN

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

- Courtelary • Sonceboz-Sombeval
- Tramelan • Saint-Imier
- La Chaux-de-Fonds

cec.clientis.ch

la Mobilière

Agence de Saint-Imier

Vos conseillers
Claude-Alain Aubry - Nicolas Meyer
Vincent Rochat

SCHAEDLER
PEINTURE

DEMIAN SCHAEDLER
PEINTRE-PLÂTRIER

Passage Georges-Canton 3
2610 Saint-Imier
T 032 940 11 91
M 078 631 59 46
demian@schaedler-peinture.ch
www.schaedler-peinture.ch

Joly voyages

2345 Les Breuleux - 032 954 13 83
joly-voyages@bluewin.ch
www.joly-voyages.ch

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Concert de clôture



L'École de musique du Jura bernois (EMJB) a le plaisir de convier la population de la région à son concert de clôture qui aura lieu le mardi 28 juin à 19h30 à la collégiale de Saint-Imier.

En ouverture de programme, l'orchestre à cordes des élèves de l'EMJB interprétera 4 pièces de styles contrastés et aux ambiances colorées.

Après l'interprétation de *L'arrivée de la reine de Saba*, extrait de l'opéra Solomon de G.Fr. Haendel, l'orchestre de

l'EMJB, dirigé par Philippe Krüttli, accompagnera nos élèves Gian Luca Schmidt (guitare), Anna Madleina Schmidt (piano), Jason Valiani (guitare) ainsi que Colin Soldati (violon).

Deux arrangements pour guitare et orchestre à cordes de Dyens et Pereira, des extraits d'un concerto de Vivaldi et le premier mouvement du concerto de Beethoven pour piano mettront en exergue les trois lauréat(e)s des examens de certificat de cette année.

C'est également avec un plaisir particulier que l'EMJB accueillera Colin Soldati qui a obtenu son certificat en 2021 et récent lauréat, premier prix, en quatuor à cordes, du concours suisse pour la jeunesse 2022. Accompagné de l'orchestre, il interprétera le premier mouvement du concerto pour violon et orchestre op. 61 de L.v. Beethoven, une œuvre magistrale encore jamais jouée dans l'institution.

Pour clore cette soirée en beauté, le chœur des élèves

de chant moderne de l'EMJB, dirigé par Fanny Anderegg, interprétera 4 chants tirés du répertoire de chanson française, gospel ainsi que musique de film.

L'ambiance sera plus que jamais à la fête pour cette soirée qui met traditionnellement un terme à l'année scolaire de notre institution.

| emjb

Mardi 28 juin, 19h30
Collégiale Saint-Imier
Entrée libre, collecte

SAINT-IMIER

Jour J-7 pour l'Imériale

Début de la fête à 17h le vendredi 1^{er} juillet

Le cortège ouvrira les festivités à 19h15 (sur le thème *retour vers le passé*). Nous y verrons défiler et entendrons :

- les écoles et crèches de Saint-Imier,
- les sociétés locales,
- les Fanfares,
- les Sonneurs de cloches de l'Erguël,
- les armourins de Neuchâtel.

Seront également présents pendant le cortège et animeront les rues en soirée :

- Mus'En'SI (Musique Ensemble Saint-Imier),
- Pipes and drums of Jura (groupe de tambours et cornemuses),
- La Clique La Mystic Vallon's de Fleurier.

Et naturellement les guinguettes et stands des sociétés locales.

Le samedi 2 juillet à 11h, le Corps de Musique donnera un concert à la place du marché. L'Espace Jeunesse Erguël mettra en place un baby-foot géant en partenariat avec l'Imériale.

Dès 10h aura lieu la traditionnelle bourse aux jouets des enfants, les inscriptions se feront à la cure dès 9h30. L'après-midi, l'association Quartier Libre organisera des animations jeunesse (jeux et grimaces). Et bien sûr, il y aura également des stands et des guinguettes.

Vaisselle réutilisable

Cette année, tous les stands utilisent la vaisselle réutilisable au travers d'une société mandatée par l'Imériale. C'est une première pour la fête, mais une exigence pour toutes les manifestations de plus de 500 personnes par jour.

Des bus pour rentrer chez soi

Des bus seront mis à disposition (à 2h et 4h) vers l'hôtel Erguël, direction le Bas Vallon, les Franches-Montagnes et la Vallée de Tavannes (trajets habituels), prix de la course: 10 francs.

Bénévoles et membres soutien

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pendant la fête. Merci de vous adresser par mail à ophelie.krebs@gmail.com. De plus, vous avez la possibilité de devenir membre soutien (privé pour 25 francs ou entreprise pour 50 francs). Merci pour tous les soutiens déjà obtenus et pour tous ceux qui rentreront encore.

Comité de l'Imériale

Deux nouveaux membres sont entrés au comité, Ophélie Krebs Mushahar au poste de secrétaire et Jennifer Cornu qui a repris l'intendance. Gaël Lardon a repris la présidence pour l'édition 2022. Christian Hug reste en tant que vice-président en soutien, en tous les cas pour cette édition. |jb

SAINT-IMIER

Le fameux risotto de la Corale Ticinese



La Corale Ticinese de Saint-Imier attend tous les connaisseurs et amateurs du risotto tessinois le samedi 2 juillet dès 11h30 à la rue Agassiz, Centre Saint-Georges.

Une magnifique troupe de bénévoles et amis des deux

sociétés tessinoises, Corale et Pro Ticino se feront un plaisir de vous accueillir et de servir le risotto et saucisses tessinois (risotto et saucisses tessinois). Ambiance garantie. Nous vous attendons nombreux. |com/jcleh

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Bilan réjouissant pour *Sainti bouge*

Organisées dans le cadre de l'opération *La Suisse bouge*, les diverses activités qui ont animé la vie sportive de Saint-Imier durant le mois de mai ont connu un beau succès. Quelque 150 jeunes y ont en effet pris part.



Que ce soit le beach-volley, l'unihockey, l'initiation à l'athlétisme ou encore les animations mises sur pied par l'Espace Jeunesse d'Erguël, toutes les disci-

plines ont suscité un intérêt réjouissant.

Initiateur de l'événement en terres imériennes, le conseiller municipal Marcel Gilomen se réjouit de la participation. Il

espère qu'il se trouvera des volontaires pour relever le défi l'an prochain, d'autant plus que des sociétés qui n'ont pas pu participer à *Sainti bouge* en 2022 ont d'ores et déjà mani-

festé leur intérêt. Le Conseil municipal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette édition, organisateurs et participants. |cm

Table couvre-toi : appel aux bénéficiaires potentiels

Chaque mardi, à Saint-Imier, plus d'une trentaine de familles ou de personnes seules bénéficient de l'offre de Table couvre-toi. Il serait possible d'accueillir plus de bénéficiaires. Rappel des conditions à remplir.

La Municipalité de Saint-Imier est partenaire depuis plusieurs années de l'association Table couvre-toi. Chaque année, celle-ci sauve de la destruction 2,8 millions de tonnes de denrées alimentaires impeccables qui sont distribuées là où elles manquent, soit aux personnes vivant dans la précarité en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

Pour pouvoir bénéficier de ce coup de pouce vital, il faut posséder une carte pour bénéficiaire délivrée par la Municipalité. Pour l'obtenir, il faut répondre à un certain nombre de critères.

Pour les bénéficiaires de l'aide sociale : personne de plus de 50 ans et/ou famille mono-

parentale et/ou famille nombreuse (à partir de trois enfants) et/ou personne en formation.

Les conditions de départ sont les mêmes pour les personnes qui ne bénéficient pas de l'aide sociale. Lors de la demande, elles doivent fournir les documents suivants : dernière décision de taxation (quand la personne est taxée), certificat annuel de salaire de l'année précédente ainsi que les trois dernières fiches de salaire ou de chômage.

Adressée à la Municipalité, la demande est étudiée par le Service de l'action sociale qui rend la décision.

Pour des questions concernant les cartes de bénéficiaires, il est possible de s'adresser au

secrétariat du Service de l'action sociale, au 032 942 44 94.

Pour en savoir plus sur l'association Table couvre-toi,

www.tischlein.ch/fr/ constitue une précieuse source d'informations. |cm



Route cantonale fermée lors de l'Imériale

Les 1^{er} et 2 juillet prochain, Saint-Imier sera en fête, succombant après une interruption de deux ans aux charmes de l'Imériale. Pour assurer la parfaite organisation de ce rendez-vous festif, la route cantonale sera fermée du vendredi matin à 7 heures au dimanche aux environs de 10 heures. Pour contribuer au succès complet et sans incident de cette manifestation attendue de toute une région, un strict respect de la signalisation routière provisoire mise en place s'impose. D'avance, les automobilistes et autres usagers de la route sont priés de s'y conformer. Le Conseil municipal les remercie de leur compréhension. |cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

LA ROSERAIE

Le pays qui est le mien, exposition de photographies de Jean Chausse

Lundi 20 juin, La Roseraie a verni sa toute nouvelle exposition, organisée avec la collaboration de Mémoires d'Ici qui met en valeur le fonds de photographies Jean Chausse. Ce fonds est constitué d'un ensemble cohérent de quelque 3700 images sur les régions jurassiennes, croquées de 1950 à 1990. Véritable panorama historique du paysage naturel et bâti, ce fonds a une forte valeur documentaire.

Photographe amateur et passionné (1909-1997)

Né à Péry en 1909, Jean Chausse exerce le métier de médecin-dentiste à Moutier où il s'installe en 1936. Il se passionne pour la photographie très jeune déjà et, en autodidacte, réalise un nombre impressionnant d'images du Jura, région qu'il habite durant toute sa vie.

En 1946, Jean Chausse entre au comité central de Pro Jura, association fondée en 1903 sous le nom de Société jurassienne de développement et en est le président de 1950 à 1963. Il préside aussi le comité de la Revue Pro Jura dès sa création en 1958. L'intense activité de photographe de Jean Chausse est à mettre en lien avec son engagement associatif fort pour une valorisation touristique et culturelle des régions jurassiennes.

De 1950 à 1990, Jean Chausse n'a cessé de photographier le Jura auquel il est tant attaché: vues générales de lieux et paysages, églises et monuments historiques (vues intérieures et

extérieures), vitraux, activités industrielles, agriculture, cheval des Franches-Montagnes, flore, faune...

Les photographies de Jean Chausse illustrent de nombreux ouvrages et revues vantant les beautés du Jura. Dans la bibliographie jurassienne, ces publications sont des références.

A sa retraite, Jean Chausse déménage à La Neuveville où il décède en 1997.

Conservation et valorisation du fonds de photographies Jean Chausse

En 2006, Francis Erard, directeur honoraire de l'association jurassienne de tourisme Pro Jura, remet à Mémoires d'Ici le fonds Jean Chausse qu'il tient de l'épouse du photographe. Le fonds est constitué principalement de tirages noir-blanc et de diapositives couleur.

Il apparaît rapidement qu'un grand nombre de supports sont altérés, en particulier des tirages papier, soumis vraisemblablement à de trop fortes variations de température et d'humidité dans les différents locaux dans lesquels ils ont été stockés durant plusieurs années. Une autre source de dégradation des images peut provenir des procédés chimiques utilisés: certaines se décomposent, d'autres se décolorent.

Le caractère d'importance du fonds Jean Chausse pour le patrimoine culturel et historique du Jura bernois, ainsi que l'urgence d'un traitement adéquat permettant de freiner l'altération des supports, incite Mémoires

d'Ici à mener un projet de sauvegarde d'envergure prioritaire pour ce fonds patrimonial.

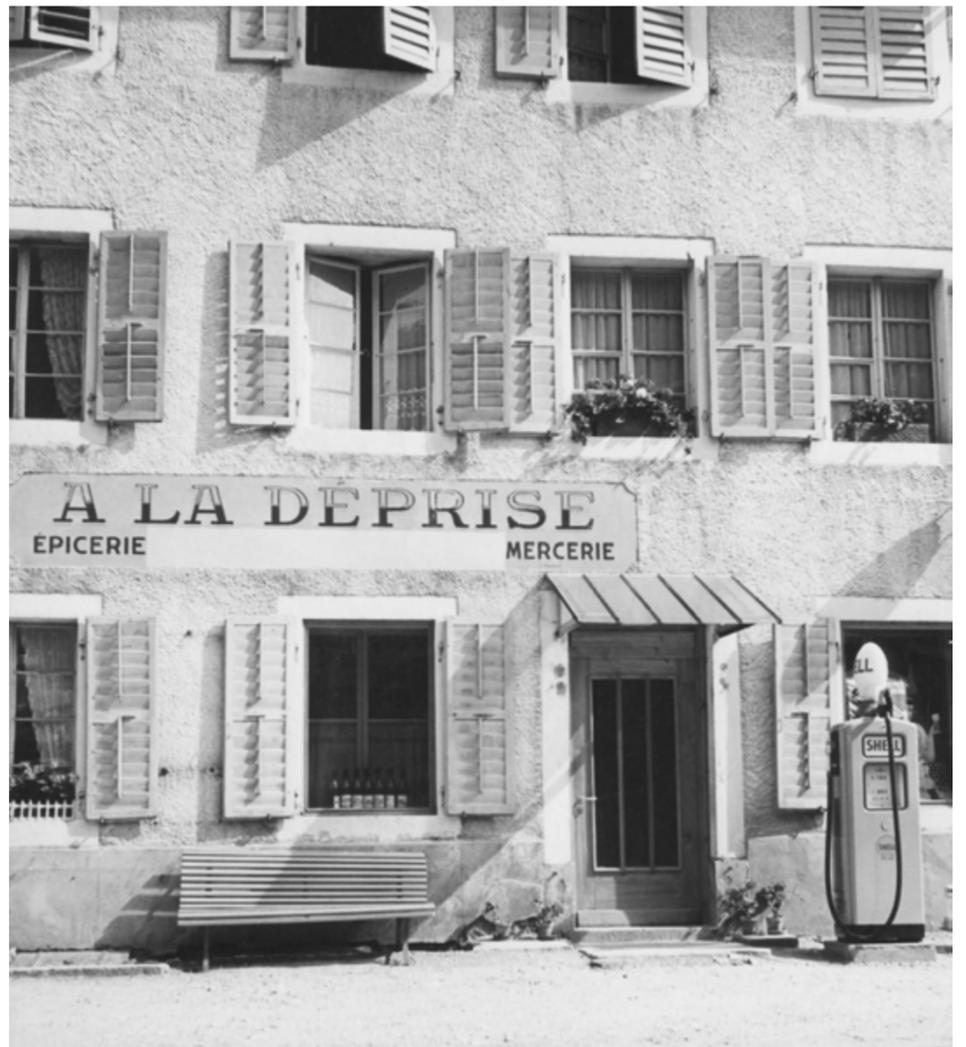
Durant l'année 2010, les 3700 images sont entièrement traitées et conditionnées. Tous les documents sont triés, évalués, identifiés et classés avant d'être numérisés selon les normes en vigueur et les recommandations de MEMORIAV (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse).

Mémoires d'Ici procède à une première valorisation du fonds Jean Chausse en rendant les images accessibles au public via le catalogue en ligne sur le site internet de Mémoires d'Ici (www.m-ici.ch).

Le soutien des Archives de l'Etat de Berne a permis la réalisation de cet important travail de sauvegarde.

De la collaboration entre La Roseraie et Mémoires d'Ici, depuis une quinzaine d'années maintenant, sont nés plusieurs cahiers: en 2008, *Raconte-moi La Roseraie* qui recueille des témoignages de résidents durant cette période de vie, *150 ans, racontez-moi La Roseraie* publié par Laurence Marti et son équipe, pour les 150 ans de La Roseraie en 2014. Au 3^e étage de l'institution, une partie des photographies noir et blanc provient des fonds de Mémoires d'Ici. *Le pays qui est le mien* est un nouveau volet de cette précieuse collaboration. | la roseraie

Une exposition à découvrir 7 jours sur 7, de 13h à 18h, aux cimaises de La Roseraie



A la Déprise: épicerie, mercerie à Sonvilier. Cette photographie appartient à un fonds exceptionnel, tant par sa valeur patrimoniale que par son volume, le fonds Jean Chausse. Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Jean Chausse

SAINT-IMIER

A la découverte du Musée des Troupes Jurassiennes



Le colonel Walter von Känel explique le déroulement de l'acquisition des armes de collections aux autres officiers et Jean-Pierre Finazzi, major de la Vieille Garde, photo: jcl

Pour sa sortie annuelle, la Vieille Garde du Drapeau de Bienne et environs a pris la direction du musée des Troupes Jurassiennes où le

colonel Walter von Känel attendait la trentaine de membres accompagnés de leurs conjoints. En automne 2021, le musée se profilait en

tant qu'institution régionale illustrant l'histoire militaire du Jura historique.

Tous les membres de la Vieille Garde du Drapeau retrouvaient leurs années sous les drapeaux en parcourant les couloirs qui retracent l'histoire militaire de l'ancien Evêché de Bâle à nos jours. Le concept du musée est unique en Suisse par les sujets et le champ chronologique. Le colonel Walter von Känel présentait avec forte passion son musée militaire, suivi avec intérêt par tout un chacun.

Au retour, tous se sont retrouvés à Corgémont au restaurant de l'Etoile pour terminer la journée autour d'un repas. | jcl

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX SAINT-IMIER

Le PLR Saint-Imier a un nouveau président

Une trentaine de membres du PLR Saint-Imier ont répondu présents à l'assemblée générale ordinaire du parti le 17 juin dernier. Point fort de la soirée: l'élection d'un nouveau président, Samuel da Silva, actuel premier citoyen de notre commune, en remplacement de Denis Gerber, maire.

La présidence du PLR Saint-Imier a été renouvelée, suite au retrait de l'actuel président. En effet, Denis Gerber, maire de Saint-Imier, a décidé de remettre son mandat après avoir passé de nombreuses années à la présidence du comité. L'assemblée a remercié chaleureusement Denis Gerber pour son engagement en faveur du PLR et de Saint-Imier durant toutes ces années en lui remettant une attention. Denis Gerber continuera son investissement

pour Saint-Imier à la mairie et comme membre de droit du comité.

Le nouveau président, Samuel da Silva, a été élu à l'unanimité des membres présents. Cet enseignant au ceff occupe actuellement la présidence du Conseil de Ville. Le comité est composé comme suit: Samuel da Silva (président), Gisèle Tharin (vice-présidente), Michel Rohrbach (caissier), Vincent Brahier (assesseur), Gaëtan Aellen (représentant

des jeunes), Marcel Gilomen (conseiller municipal) et Corentin Jeanneret (conseiller municipal et député). Ce nouveau comité entre en fonction dès maintenant et aura notamment à cœur de préparer les prochaines élections municipales avec des objectifs clairs: une candidature à la mairie et des listes pleines pour le Conseil municipal et le Conseil de Ville.

Renseignements: Samuel da Silva, président, 078 823 32 76

ÉCOLE RENAN / SONVILIER

Kermesse des promotions

L'école se mobilise pour vous proposer une kermesse des promotions attractive et conviviale. Dès 16h30, terrain de sport et alentours, attractions exceptionnelles et ateliers; 18h, au nord de la halle de gymnastique, productions des élèves de l'école pour clore officiellement l'année scolaire. Côté cantine, débit de boisson dès 17h et restauration dès 18h.

Une fin d'année scolaire, évidemment ça se fête. C'est avant tout pour perpétuer cette belle tradition que les enfants des classes enfantines et primaires, les enseignants et les membres des commissions scolaires de l'école Renan/Sonvilier invitent parents, amis et gens du Haut-Vallon de Saint-Imier à participer à la kermesse des promotions qui se déroulera le vendredi 8 juillet, à Sonvilier, place de la halle de gymnastique. Comme à l'accoutumée, il sera possible de s'amuser, de se désaltérer et de se restaurer dans une ambiance détendue et cordiale.

En fin d'après-midi, la place de la halle, spécialement aménagée pour cette occa-

sion, accueillera les gens d'ici et d'ailleurs pour partager quelques instants festifs. Les nombreuses propositions culinaires ne manqueront pas de réveiller les papilles gustatives des personnes les plus exigeantes. Quant aux boissons, le choix est multiple et varié. Le tout sera servi par un personnel souriant et dévoué.

De 16h30 à 18h30, de nombreuses attractions (jeux gonflables, babyfoot géant, ateliers divers, etc.) sont proposées aux enfants de l'école en priorité. Dans la soirée, les attractions sont ouvertes à tous.

A 18h, au sud de la halle de gymnastique, un moment officiel offert par les élèves et les enseignants rassemblera

enfants, parents et familles pour marquer la fin de l'année scolaire et lancer la soirée.

Pour rappel, le bénéfice de la kermesse sert à financer camps et courses scolaires des élèves de l'école. Merci de votre généreux soutien. La kermesse des promotions, c'est bien sûr la fête de nos villages autant que celle de l'école. Alors, parents, gens de nos villages, n'hésitez plus. Déplacez-vous à Sonvilier le vendredi 8 juillet où vous êtes attendus par une école en fête et heureuse de vous accueillir. Bienvenue à tous. | cm

**Vendredi 8 juillet 2022
Place de la halle
de gymnastique, Sonvilier**

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



La commission d'école recherche des nouveaux membres

La commission d'école de Sonvilier est à la recherche de nouveaux membres pour la rentrée d'août 2022. Les per-

sonnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature à la Municipalité de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Son-

vilier. En cas de questions, vous pouvez contacter le président, M. Hug Christian au 079 439 22 03. | cm



L'ÉPICERIE AUTREMENT

3 ans de la société coopérative Autrement

La société coopérative Autrement a fêté ses 3 ans d'existence. Cette coopérative est née à l'initiative de 23 coopératrices et coopérateurs fondateurs le 3 juin 2019 avec pour objectif d'ouvrir un magasin qui réponde à leur aspiration de consommer autrement. Sous le slogan **Local. Bio. Vrac**, l'Épicerie Autrement sera inaugurée quelques mois plus tard en novembre 2019.



Employée de bureau, infirmière, agricultrice, maman ou encore informaticienne, les profils des coopératrices (en majorité des femmes) sont divers et variés. Cependant, toutes s'engagent, à raison de trois heures toutes les quatre semaines, à travailler à l'Épicerie Autrement, au côté des

deux gérantes Irène et Pauline. Leurs tâches sont multiples et vont du remplissage des silos, au rangement d'un arrivage de produits, au nettoyage et au service du fromage ou encore à la confection de paniers de fruits pour les quarante abonnés du jeudi. Ce concept de magasin participatif, c'est le

pilier du fonctionnement de l'Épicerie Autrement.

Trois années sont passées, et cette idée est devenue réalité. Cela fait deux ans et demi qu'on s'active à l'Épicerie pour proposer des bons produits, si possibles locaux, si possible bios et dans des emballages les moins polluants possibles.

L'Épicerie tourne, malgré les tumultes de la pandémie qui avait obligé la jeune enseignante à rapidement s'adapter. Le chiffre d'affaire, qui permet à la coopérative de rentrer dans ses frais, est générée, pour moitié, par les achats des fidèles coopératrices mais également principalement par la vente de produits fournis par une quarantaine de producteurs qui cultivent et transforment leurs produits dans un rayon de trente kilomètres aux alentours de Tramelan.

L'affaire tourne mais, dans trois ans, la prochaine ambition est, d'une part, que les revenus soient toujours aussi bons pour couvrir les frais, rémunérer les deux gérantes et payer les producteurs au juste prix. D'autre part, il s'agira de motiver une nouvelle équipe pour prendre le relais et ainsi poursuivre les objectifs des fondatrices. Voilà, les défis à venir. En attendant, toutes et tous peuvent s'engager et rejoindre l'équipe des soixante coopératrices que compte aujourd'hui la société et qui, en échange de leur précieux engagement, bénéficient, outre d'un droit à la décision, d'une réduction de 10% sur tous leurs achats. | [epicerie.autrement](http://epicerie.autrement.ch)

RÉGIO'BD

25^e édition de Tramlabulle

La 25^e édition du festival international de la bande dessinée et de ses connexions au multimédia Tramlabulle se déroulera au CIP de Tramelan du vendredi 23 au dimanche 25 septembre prochain. Le comité d'organisation dévoile l'affiche réalisée par l'auteur suisse Jared Muralt.



Biographie Jared Muralt

Jared Muralt est né en 1982, il vit à Berne où il est auteur et illustrateur. Il est également cofondateur du collectif Illustrations & Grafik BlackYard. De langue allemande, il possède déjà une belle notoriété dans le monde de la bd germanophone et anglophone.

Sortie en 2015, *Hellship*, qui raconte la vie quotidienne d'un équipage de B52 dans le Pacifique en automne 1944 est sa première bd publiée en français.

Sortie en février 2020, *La Chute* est sa seconde histoire publiée en français. Dans un premier temps éditée en allemand puis en anglais sous le titre *The Fall*, cette bande dessinée dystopique et visionnaire a fait sensation, car elle a été rattrapée par l'actualité.

Dans une Suisse sinistrée, en proie au dérèglement climatique et contaminée par un virus grippal, on suit une famille qui lutte contre le chaos et cherche un moyen d'y survivre.

Pour l'affiche de Tramlabulle, Jared Muralt s'inspire de son récit d'anticipation. Sophia, Max et leurs amis continuent leur périple et arrivent à Tramelan. Que vont-ils découvrir?

Trouveront-ils un endroit calme et tranquille? Devront-ils rebrousser chemin? Ce qui est certain, c'est que Tramlabulle se prépare à les accueillir chaleureusement.

Programme Tramlabulle 2022

Une trentaine d'auteurs et d'auteurs en dédicaces, des expositions, des spectacles en journée pour les enfants, un spectacle inédit pour la soirée officielle des 25 ans du festival, des ateliers de dessin pour les écoles, des stands de ventes de bandes dessinées, Troccazabulles pour vendre/échanger des bd entre particuliers. Le programme complet sera annoncé début septembre sur www.tramlabulle.ch et l'entrée reste gratuite.

Le président du comité d'organisation, **Cédric Humair**

Contact : **Cédric Humair**, 079 839 58 91, cedric.humair@bluewin.ch

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Toujours et encore des incivilités à la déchetterie

Il y a pile une année le Conseil municipal dénonçait des incivilités à la déchetterie communale, Trame 13. Le constat se perpétue. En effet, régulièrement, le dimanche ou sur l'heure de midi, des déchets sont déposés devant les grilles du bâtiment de la voirie, à la rue de

la Trame 13. Le Conseil municipal déplore ce genre d'attitude et demande instamment à la population de respecter les heures d'ouverture de l'infrastructure. Le Conseil municipal va solliciter la police cantonale pour des rondes dans le secteur le dimanche. | cm

Tramelan en fête

Une autorisation pour fermeture de route temporaire a été accordée par le Conseil municipal à l'association AGORA à la rue du Pont, entre les numéros 18 et 20, du jeudi 23 juin au samedi 25 juin 2022 entre 17h et 22h, minuit le vendredi et le samedi. Des concerts ouverts au public ainsi que des représentations de cirque de rue sont prévues. Le Conseil municipal a également autorisé des dépas-

sements d'horaires pour deux manifestations dans les jours à venir. Precitrame Machines SA qui fête son 20^e anniversaire pourra diffuser de la musique en plein air le vendredi 1^{er} juillet de 12h à 00h30 à la rue de la Promenade 13 (site Kummer SA). La puissance de diffusion devra toutefois être sensiblement réduite dès 22h. Cette manifestation est à caractère privée. | cm

Démission

M. Hervé Gullotti a récemment annoncé au Conseil municipal sa démission du poste de chancelier municipal avec effet au 31 décembre. L'Exécutif en a pris acte en séance du 14 juin avec regret mais compréhension par rapport à la démarche politique entreprise et une volonté de se réorienter sur le plan professionnel. Le Conseil municipal remercie vivement M. Gullotti pour l'ensemble de son engagement en faveur de la collectivité publique tramelote depuis 2005 et lui souhaite bon vent pour ses projets d'avenir. | cm

Bravo les Tramelots!

La classe 9a en mathématiques de l'École Secondaire de Tramelan s'est placée au 2^e rang lors de la finale du championnat « Rallye mathématiques transalpins » qui s'est déroulée à Cormanon (Fribourg) le 8 juin dernier. La finale réunissait 5 classes qualifiées de Suisse Romande qui se sont affrontées avec enthousiasme. La direction et le corps enseignant félicitent leurs élèves pour ce magnifique résultat et leur engagement passionné pour ce championnat. | cm

Coup de main des requérants d'asile

D'entente avec le centre d'hébergement collectif de la Croix-Rouge à Tramelan, la commune propose aux requérants d'asile détenteur d'un permis N des travaux d'occupation. Ces travaux ne peuvent être que d'intérêt collectif et sont soumis à un cadre stricte. Dans ce contexte, la commune propose des travaux forestiers (par l'intermédiaire de Valforêt) et de l'aide pour les patrouilles scolaires. Les expériences sont excellentes et permettent ainsi à chacun de trouver son compte. Dernièrement, les habitants du centre collectif ont nettoyé l'emplacement du dépôt de neige. Pour avoir une activité plus régulière et permettre de lutter contre le phénomène du littering, un travail de nettoyage a été organisé. Une fois par mois, plusieurs rues du village et les endroits sujets au littering

(secteur des Lovières, secteur de la gare, bords de routes communales) seront parcourus par des requérants d'asile. Ils ramasseront les déchets qui ne devraient jamais s'y trouver. Ce travail sera évalué cet automne pour voir si l'expérience sera reconduite. Ce travail ne remplace en aucun cas le travail habituel de la voirie qui continuera de s'occuper journalièrement des poubelles publiques, du nettoyage des échos-points et des secteurs problématiques. | cm

Taxes de raccordement au réseau électrique revu

Les taxes de raccordement au réseau électrique n'ont plus été adaptées depuis 1994. Lorsqu'un bâtiment est raccordé, ces taxes ne couvrent plus les frais engagés par le service de l'électricité. La différence de ces coûts est donc imputée au prix du réseau que tous les consommateurs financent. La structure tarifaire adoptée et les montants proposés dans la nouvelle ordonnance ont été définis pour couvrir au mieux les frais encourus et permettre une imputation

des coûts conforme au principe de l'origine de ceux-ci. De plus, en liant la tarification à la puissance souscrite, nous encourageons le client à dimensionner son introduction électrique de manière raisonnée. Ce modèle de tarification est depuis longtemps la norme pour la majorité des gestionnaires de réseau régionaux. Une ordonnance a été récemment adoptée par le Conseil municipal qui peut être consultée à la chancellerie municipale. | cm

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

CANICULE



Tony

Six Pompes de retour

Fidèle partenaire de la tournée, la commune de Tramelan et l'association AGORA Tramelan vous concoctent deux spectacles de rue du Six Pompes Summer Tour qui seront proposés le vendredi 24 juin! Rue du Pont, 18h30-19h20, «Collectif Pourquoi pas, La Volonté des Cuisses» (cirque); rue du Pont, 20h15-21h, «Cie Alchymère (F), Boris sur les Planches» (Scienti-cirque, tout public). Plus d'infos: <https://summertour.ch/> | cm



OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE MONT-SOLEIL

Le nez un peu plus dans les étoiles à Mont-Soleil

Suite de la première page

La réponse a été donnée lors de l'inauguration du planétarium par les responsables marketing de la marque. Depuis le début du vingtième siècle, la marque horlogère fondée en 1832 à Saint-Imier est devenue l'un des spécialistes mondiaux en matière de production d'appareils de navigation destinés aux explorateurs des airs et des mers. On se souvient bien sûr surtout de la fameuse montre Longines qui avait permis à l'aviateur Charles Lindbergh de traverser pour la première fois l'Atlantique en 1928, ce qui était un véritable exploit pour l'époque, puisqu'une bonne douzaine d'autres aviateurs avaient tenté de relever ce défi, mais s'étaient écrasés en mer, à cause, sans doute, d'appareils de navigation trop peu fiables.

Pour se repérer sur notre planète, il faut avoir des points de référence dans le ciel. Ainsi, des pilotes, comme la Britannique Amy Johnson qui fut la première, en 1930, à rallier Londres à Sydney en vol solitaire, utilisaient des montres qui indiquaient l'heure sidérale et non terrestre pour s'orienter, des montres produites à Saint-Imier, par Longines.

Du côté tout à fait pratique, les ingénieurs de Longines ont utilisé depuis cent ans l'Observatoire de Mont-Soleil pour affiner la précision des instruments qu'ils créaient.

Ce mariage tout à fait justifié entre l'horlogerie et l'astronomie permet donc aujourd'hui aux



La nouvelle coupole permet à nouveau d'observer les phénomènes célestes depuis Mont-Soleil

touristes et aux passionnés de profiter de ce planétarium flamboyant neuf.

Une coupole qui fonctionne à nouveau

Après vingt ans de service, l'ancienne coupole d'origine américaine qui abrite le téles-

cope ne fonctionnait plus guère: elle tournait difficilement et son mécanisme d'ouverture et de fermeture avait rendu l'âme. Il a donc fallu installer une nouvelle coupole, qui se manœuvre plus facilement, même à distance. Très chic à l'intérieur, elle est entièrement recouverte d'une

couverture boisée en contre-plaqué. L'ensemble de la rénovation de la coupole a coûté quelque 80 000 francs, une somme réunie grâce à l'apport de nombreux de sponsors de la région.

Le télescope central est resté le même, mais on y a ajouté

une nouvelle lunette qui permet d'observer le soleil. Pas besoin donc de se rendre à l'observatoire au milieu de la nuit pour observer de plus près l'astre qui est le plus vital pour notre vie sur Terre.

Après vingt d'expérience, les concepteurs du projet de

cet observatoire se sont rendu compte que leur choix de l'emplacement sur Mont-Soleil avait été le bon. Initialement l'idée était de s'installer sur Chasseral. Mais le ciel de Mont-Soleil s'avère être de bien meilleure qualité que celui de Chasseral, qui est largement pollué par les lumières du Plateau. Le site de Mont-Soleil est en fait un petit «trou noir» dans le paysage régional, idéal pour les astronomes.

Des étoiles pour tout le monde

La vocation de l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil est restée la même depuis sa création: permettre à un public le plus large possible de se plonger dans le monde fascinant de l'observation de l'univers. Pas besoin donc d'être spécialiste ou scientifique pour se rendre à Mont-Soleil pour observer les astres.

L'Observatoire est d'ailleurs devenu un attrait touristique du Jura bernois et de nombreux curieux d'ici et d'ailleurs profitent des visites organisées par les guides des *Pleiades*, qui proposent différents thèmes ou qui se mettent à disposition des envies de leurs hôtes.

Si vous désirez vous aussi vous offrir un voyage inter-sidéral depuis Mont-Soleil, vous trouverez toutes les informations sur les activités proposées par l'Observatoire sur le site www.pleiades.ch | #

EN SALLES**AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN**

BUZZ L'ÉCLAIR

BUZZ L'ÉCLAIR
VENDREDI 24 JUIN, 16 H
SAMEDI 25 JUIN, 15 H
DIMANCHE 26 JUIN, 14 H

de Angus MacLane. Le jeune Space Ranger Buzz Lightyear s'élance dans l'immensité de l'espace à bord de sa navette spatiale. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1 h 45.

INCROYABLE MAIS VRAI
VENDREDI 24 JUIN, 18 H 15
DIMANCHE 26 JUIN, 20 H
MARDI 28 JUIN, 18 H

de Quentin Dupieux, avec Alain Chabat, Léa Drucker. Alain et Marie emménagent dans un pavillon. Une trappe située dans la cave va bouleverser leur existence. En français. 16 ans. Durée 1 h 14.

ELVIS
VENDREDI 24 JUIN, 20 H 30
SAMEDI 25 JUIN, 21 H
DIMANCHE 26 JUIN, 17 H
LUNDI 27 JUIN, 20 H
MARDI 28 JUIN, 20 H
MERCREDI 29 JUIN, 17 H 30

de Baz Luhrmann, avec Austin Butler, Tom Hank. Le film met en lumière la vie et la musique d'Elvis Presley dans le contexte de sa relation compliquée avec son énigmatique manager, le colonel Tom Parker. En français. 12 ans (14 acc.). Durée 2 h 39.

AU ROYAL À TAVANNES

BUZZ L'ÉCLAIR
VENDREDI 24 JUIN, 16 H 30
SAMEDI 25 JUIN, 10 H
DIMANCHE 26 JUIN, 10 H

voir ci-contre.

THE BLACK PHONE
VENDREDI 24 JUIN, 20 H
SAMEDI 25 JUIN, 21 H
DIMANCHE 26 JUIN, 17 H

de Scott Derrickson, avec Ethan Hawke, Mason Thames. Le téléphone est hors d'usage. Cependant il sonne. Le réalisateur retourne à ses premières amours et s'associe avec ses acolytes de chez Blumhouse pour leur genre de prédilection commun: le film d'horreur. En français. 16 ans. Durée 1 h 14.

L'HOMME PARFAIT
SAMEDI 25 JUIN, 17 H
DIMANCHE 26 JUIN, 20 H
MARDI 28 JUIN, 20 H

de Xavier Durringer, avec Didier Bourbon, Pierre-François Martin-Laval. Florence, débordée par sa vie de famille et son travail, décide d'acheter un robot à l'apparence humaine et au physique parfait. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 1 h 25.

IRRÉDUCTIBLE
MERCREDI 29 JUIN, 18 H
JEUDI 30 JUIN, 18 H

voir ci-contre.

ELVIS
MERCREDI 29 JUIN, 20 H
JEUDI 30 JUIN, 20 H

voir ci-contre.

I'M YOUR MAN
SAMEDI 25 JUIN, 18 H
LUNDI 27 JUIN, 18 H

de Maria Schrader, avec Maren Eggert, Dan Stevens. Tom, le rendez-vous d'Alma, est un bel homme, un bon danseur et est doté d'un charme certain. Dans un cadre agréable, les couples discutent avec entrain, l'atmosphère est électrique. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 44.

IRRÉDUCTIBLE
MERCREDI 29 JUIN, 20 H 30
JEUDI 30 JUIN, 20 H

de et avec Jérôme Commandeur, avec Laetitia Dosch. Une inspectrice ministérielle est chargée de l'écrémage de la fonction publique. Un fonctionnaire du service de l'eau et de l'assainissement ne veut pas quitter son emploi. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 25.

THE LAST BUS
JEUDI 30 JUIN, 18 H

reprise.

**CLIN D'OBJECTIF**

Heaven nous demande maintenant une rubrique canine!

Réclame

Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec le nez...

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons: CP 10-3122-5. ucba.ch

UCBAVEUGLES
Union centrale suisse pour le bien des aveugles

PROMOTION DE L'ANIMATION JEUNESSE RÉGIONALE

Compte-rendu de la journée Warriors Games

Samedi 11 juin à La Neuveville



Suite à l'annulation à deux reprises de leur tournoi annuel 2021 et 2022, l'Association Propaj – Promotion de l'animation jeunesse régionale (Jura et Jura bernois) – a mis sur pied une journée récréative pour les jeunes qui fréquentent les centres d'animation socio-culturelle. L'association PRO-PAJ réunit les professionnels de l'animation jeunesse actifs dans toute la région pour travailler collectivement à améliorer les conditions de vie de la jeunesse régionale, étoffer l'offre de prestations des centres et les promouvoir.

Les centres d'animation de Delémont, Porrentruy, La Neuveville, des Franches-Montagnes et de la Vallée de Tavannes, Tramelan et environs ont participé à cette journée qui s'est déroulée à la Plage Saint-Joux à La Neuveville, samedi 11 juin. Les animateurs et animatrices des centres se sont retrouvés à trois reprises pour l'organisation des épreuves et de la journée. Les professionnels ont ensuite travaillé par correspondance.

Le programme des animations était riche et varié: tir à

l'arc, parcours d'agilité, relais déguisés, labyrinthe, jeux des familles, tire à la corde, Cross-Fit et un quiz de 40 questions (culture générale, logique, blind test, etc.). De plus, les jeunes ont pu apprendre à faire un feu de manière artisanale avec deux techniques de survie. Le repas de midi a ensuite été offert par l'association et les jeunes ont pu déguster des hot-dogs et une salade de pâtes.

La forte chaleur n'a pas enlevé le sourire et la bonne humeur autant aux jeunes qu'à leurs accompagnants; la bai-

gnade de fin de journée était plus que bienvenue.

Les équipes ont été tirées au sort, ce qui a permis de mélanger les jeunes provenant des différents centres. 29 jeunes entre 12 et 16 ans ont participé aux animations sous le signe du fair-play, de la rencontre entre jeunes de différentes régions, de la découverte de disciplines sportives et ludiques. Le bilan de la journée est très positif et l'expérience sera certainement renouvelée en 2023.

|propaj

AGENDA

- VENDREDI 24 JUIN**
- Projection du documentaire *Héros Ordinaires*, SEL de la Suze, salle communale, Courtelary, 19 h 30
- SAMEDI 25 JUIN**
- Fête de lutte du Jura bernois, Mont-Crosin
 - Les JuBénales, métairie de Nidau
- DIMANCHE 26 JUIN**
- Fête de lutte du Jura bernois, Mont-Crosin
 - Les JuBénales, métairie de Nidau
- MARDI 28 JUIN**
- Club des aînés de Sonvilier, visite du musée Ramseier, groupe 1, r.d.v. à 14 h à la maison de paroisse
 - Marche découverte de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon, Bargen, r.d.v. parking en face du funiculaire de Macolin, Bienne, 13 h 15
 - Concert de clôture de l'EMJB, collégiale de Saint-Imier, 19 h 30
- MERCREDI 29 JUIN**
- Rencontre parents-enfants autour du jeu, ludothèque Tramelan, 15 h-17 h, ouverte à tous
 - Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
 - Club des aînés de Sonvilier, visite du musée Ramseier, groupe 2, r.d.v. à 14 h à la maison de paroisse
- VENDREDI 1^{ER} JUILLET**
- Imériale, Saint-Imier, dès 17 h
 - Inauguration de la statue de Marguerite Gobat, centre de Tramelan, 17 h
- SAMEDI 2 JUILLET**
- Cours de fauche à la faux et visite guidée, Tramelan
- DIMANCHE 3 JUILLET**
- Culte à la montagne, Prés-de-Cortébert, 10 h 30, possibilité de se restaurer à La Cuisinière
 - Fête champêtre du Ski club Courtelary, dès 10 h 30
- MERCREDI 6 JUILLET**
- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10 h-12 h
 - Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
 - Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30
- VENDREDI 8 JUILLET**
- 50 ans du Centre communal, Péry, dès 18 h
- SAMEDI 9 JUILLET**
- 50 ans du Centre communal, Péry, dès 11 h
- EXPOSITIONS**
- Exposition Rencontre photographique, CIP, Tramelan, du 10 juin au 10 juillet, lundi-vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 15 h à 20 h, dimanche fermé
 - Exposition *A l'ombre, ma lumière*, photographies et œuvres picturales réalisées par des personnes détenues, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 30 juin
 - Exposition de photographies de Jean Chausse *Le pays qui est le mien*, Mémoires d'Ici, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 30 octobre

MÉMOIRES D'ICI

Collections iconographiques à l'honneur

Les JuBénales: 25 et 26 juin 2022

Initiées par la Fondation Rurale Interjurassienne, les JuBénales veulent promouvoir les saveurs et le savoir-faire du Jura bernois et mettre en valeur les richesses du terroir. La première édition de la manifestation aura lieu le week-end du 25 et 26 juin.

Durant tout le week-end, un diaporama préparé par Mémoires d'Ici sera présenté à la Métairie de Nidau. Constitué d'une soixantaine d'images

tirées des collections de Mémoires d'Ici il montre différentes facettes de la vie agricole d'antan: paysages et bâtiments, travaux aux champs et sur la ferme...

Programme complet des manifestations:



<https://static.mycity.travel/manage/uploads/8/49/337361/1/programme-des-jubenaales.pdf>



Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Commune de Sonceboz-Sombeval (Collection René Rimaz)



Photos: Mémoires d'Ici, fonds Jean Chausse

RECETTE D'ICI

Vitello tonnato



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

600 g noix ou longe de veau

Bouillon

- 5 dl eau froide
- 2 dl vin blanc
- 1 carotte
- 1 oignon piqué
- 1 petit morceau céleri
- 1 cc sel
- 5 grains de poivre

Sauce au thon

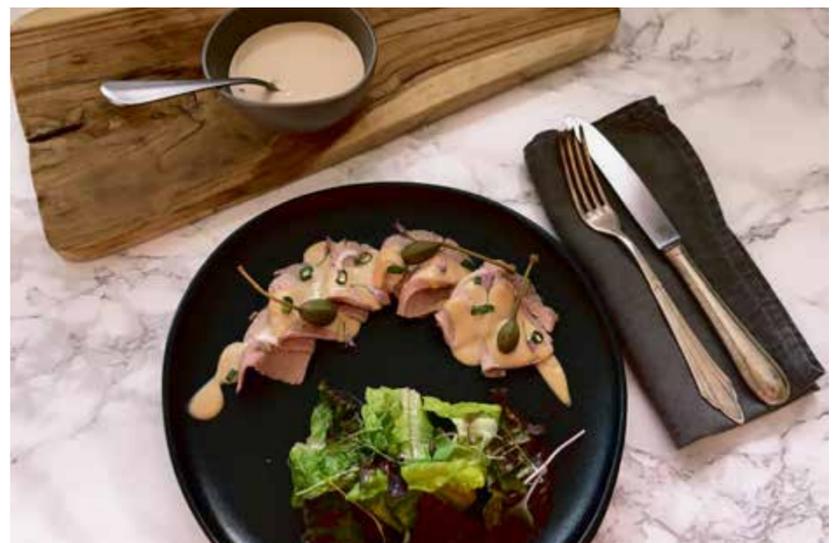
- 200 g thon rose
- 5 cs mayonnaise*
- 3 cs demi-crème acidulée
- 1 cc moutarde
- 2 cc vinaigre ou jus de citron
- 2 cs bouillon refroidi
- 2-3 filets d'anchois
- Sel et poivre

Garniture

- Quartiers d'œuf dur
- Quartiers de tomate
- Quartiers de citron
- Cornichons
- Câpres
- Olives
- Tomates séchées à l'huile

*Mayonnaise

- 1 jaune d'œuf
- 2 pincées sel
- Poivre
- 1 cc moutarde
- 1 dl huile de colza
- Sel et poivre



PRÉPARATION

Bouillon: déposer tous les ingrédients dans une casserole et porter à ébullition. Ajouter la viande et laisser mijoter 1 heure environ à feu (température à cœur de 57° C). Laisser refroidir la viande dans le bouillon de cuisson.

Sauce au thon: égoutter la boîte de thon. Verser le thon dans un récipient à bord haut. Ajouter le reste des ingrédients et mixer le tout. Vérifier l'assaisonnement et rectifier en sel et poivre si nécessaire.

Finitions: Découper la viande refroidie en fines tranches. Les déposer sur quatre assiettes. Napper de sauce au thon. Décorer avec les ingrédients de la garniture ou les proposer à part.

Accompagner d'une salade et de pain.

*Mayonnaise: mélanger tous les ingrédients dans une terrine. Ajouter l'huile d'abord goutte à goutte en remuant énergiquement, puis en filet lorsque la mayonnaise épaissit. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Rubrique offerte par



GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE ❄️

Didier Cuche succède à Dimitri Gianoli à la présidence du Giron Jurassien

Lors de l'assemblée des délégués du Giron Jurassien des clubs de sports de neige qui s'est tenue samedi 18 juin dernier, quelques modifications dans l'organisation du comité directeur ont été proposées aux ski-clubs membres. Celles-ci ont été acceptées à l'unanimité des votants, et c'est ainsi qu'après avoir écrit les plus belles pages de l'histoire du ski suisse, Didier Cuche devient le nouveau président de l'association faîtière des sports de neige de l'Arc jurassien.



Dimitri Gianoli et Didier Cuche, photo: © Matthias Vauthier

Après six années à la tête de l'association, Dimitri Gianoli avait annoncé sa volonté de remettre la présidence au terme de cette saison. C'est avec fierté que le président démissionnaire a pu présenter la candidature de Didier Cuche à sa succession. Ce dernier, déjà membre du comité du Giron Jurassien, a ensuite obtenu l'unanimité lors du vote des délégués. Même constat pour la reprise ad interim du poste de Chef nordique par Christophe Pittier, également membre du comité avant cela. Il remplace ainsi Christophe Frésard qui occupait ce poste depuis 2016.

« Je relève le défi de reprendre cette présidence, a mentionné Didier Cuche lors de la Fête du Ski qui suivait l'assemblée des délégués. Cela fait un moment que je suis membre du comité, et son organisation fonctionne bien. Comme dans chaque entreprise, il y a des petits soucis à régler, mais avec le comité actuellement en place et dans une certaine continuité, je me réjouis de relever ce défi. C'est malgré tout un défi car c'est la première fois que je me retrouve dans cette position et je vais aussi devoir grandir dans le rôle de président. »

Didier Cuche a encore expliqué qu'il s'engage pour l'association afin de continuer de transmettre à la jeunesse et aux pratiquants tout ce qui le motive dans la pratique des sports de neige. « Je souhaite contribuer à la suite logique du développement du Giron Jurassien, aux côtés de gens qui s'engagent sans compter pour son rayonnement et l'atteinte d'objectifs élevés. Le but est de continuer dans la voie tracée ces dernières années et de contribuer positivement à la culture du ski dans l'Arc jurassien et au-delà, qu'il soit nordique ou alpin. »

Composition actuelle du comité directeur du Giron Jurassien

- Didier Cuche, Président
- Damien Pellaton, Vice-président
- Michel Schindelholz, Caissier
- Valérie Maurer, Marketing et sponsoring
- Jérôme Ducommun, Chef alpin
- Christophe Pittier, Chef nordique (ad interim)

| matthias vauthier

PRO SENECTUTE

Randonnées

Le pont des Anabaptistes

Rendez-vous jeudi 30 juin à 9h15 aux Prés d'Orvin (Bellevue). Temps de marche et dénivelé: environ 2h30; +/- 200 m. Pique-nique tiré du sac (éventuellement repas à la Métairie de Pierrefeu). Responsable: Blaise Monard, 079 285 64 46.

Aux portes du Raimeux

Rendez-vous jeudi 30 juin à 9h30 sur le parking du restaurant du Derby à Moutier. Pique-nique tiré du sac. En car postal: Welschenrohr-Herbetswil. Temps de marche et dénivelé: environ 5h; +850 m/-690 m. Responsable: Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65.

Repas de la mi-été

Rendez-vous jeudi 7 juillet à 9h30 à la gare de Tavannes. Temps de marche et dénivelé: environ 2h à 2h30, 150 m. Prix: 25 francs y.c. jambon et salades. Responsable: Thierry Grossenbacher, 079 757 74 38. Inscription obligatoire une semaine avant.

Vélo

Mercredi-vélo:

la Tour de Moron VTT

Rendez-vous mercredi 29 juin à 14h, parking du centre équestre à Bellelay. Distance: 22 km. Responsable: Pierre-Louis Wermeille 032 953 10 46. En cas de météo incertaine, contacter le responsable. Les nouveaux participants sont priés de contacter le responsable.

| pro senectute

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER ❄️

En inline, le vainqueur du Groupe Loisirs est connu

Après deux années de mise en sourdine, le tournoi de inline du HC Saint-Imier a désigné son premier vainqueur

Organisées samedi passé, conjointement à une journée dédiée aux sponsors du club, les finales du Groupe Loisirs se sont déroulées dans une ambiance aussi chaude que chaleureuse. Durant les mois de mai et juin, les équipes des U17, U20 du HC Saint-Imier, Les Sharks du Locle et de La Chaux-de-Fonds et le HCT Rolling équipe mixte de Tramelan, se sont affrontées dans un tour qualificatif désignant l'ordonnée des finales. A ce jeu-là, c'est la sympathique équipe mixte du HCT Rolling qui s'est imposée devant la non moins sympathique équipe Les Sharks. Dans la petite finale, la hiérarchie a été respectée puisque les U20 ont emporté la troisième place du classement devant les U17 lors d'une rencontre finalement assez serrée. Tout cela s'est déroulé dans des moments aussi familiaux que festifs sous les yeux des sponsors qui ont, selon nos échos, apprécié le dynamisme du HC Saint-Imier. En levée de finale, Philippe Stengel, directeur technique du Moju avait organisé un match U13-U15 pour le fun. Tous les membres ou presque du pensionnaire de la Clientis Arena se sont donc mobilisés pour cette activité estivale. Les équipes du Groupe Elites s'affronteront en finale durant la semaine, nous y reviendrons. | gde



Les U17 et U20 se sont certes affrontés, mais au final ils ont ensemble goûté au plaisir du jeu. L'objectif est atteint



Le sourire est de mise pour les capitaines des U20 Guillaume Gabbarini (vert) et U17 Fabio Vuilleumier, entourant le président Ludovic Barras



Le président Ludovic Barras a remis coupe et jambon à la très souriante et enthousiaste Chanel Gilomen



Belle prestation de l'équipe mixte du HCT Rolling qui remporte la coupe offerte par l'entreprise Somex

Résultats des finales

HCT Rolling - Les Sharks 6-3
U20 - U17 HC Saint-Imier 3-1

TEAM VALLON

Dernier écho et soleil de plomb

A Marin, dans le cadre du Crédit Suisse Kids Festival, une dernière animation supplémentaire était offerte aux juniors G du Team Vallon La Suze 07. 14 joueurs ont fait le déplacement et ont passé une magnifique matinée, rencontrant d'autres équipes que d'habitude. Une très bonne organisation, un fairplay exemplaire, de nombreux buts, le tout dans la bonne humeur. En résumé, une superbe ambiance pour clôturer la saison.

Juniors F Team Vallon La Suze 07

Dernier tournoi bonus de la saison, à Marin, pour les juniors F du Team Vallon La Suze 07, sous une alerte canicule degré 3, dans le cadre du Crédit Suisse Kids Festival.



Crédit Suisse Kids Festival



Les juniors G Team Vallon La Suze 07

Le Team Vallon s'est déplacé avec 3 équipes de 6, soit les 18 joueurs ayant comptabilisé le plus de présences aux entraînements durant la saison écoulée. De belles phases de jeu, de beaux buts, beaucoup de plaisir malgré un ou deux adversaires qui n'avaient pris que des 2013 en fin de catégorie F et contre lesquels les équipes équilibrées en âges et tailles du Team Vallon n'avaient aucune chance. Malgré un ou deux coups de chaud, les joueurs ont plutôt bien supporté la chaleur, chapeau! | jrm/

CLUB SPORTIF RENAN

Tournoi populaire de Streetfloorball

Le Club Sportif Renan a le plaisir de vous informer la mise sur pied de son premier tournoi populaire. Celui-ci aura lieu sur un terrain de Streetfloorball mis gracieusement à disposition par Swissunihockey le samedi 8 octobre (en cas de très mauvais temps, dans la halle de gym). Deux catégories de jeu: populaire (adultes nés jusqu'en 2006, max. 3 licenciés) et parents-enfants (sont considérés comme adultes

les personnes nées jusqu'en 2008, les enfants nés entre 2016 et 2008, obligatoire d'avoir un adulte et un enfant sur le terrain simultanément, max. 3 licenciés). Jeu à 3 contre 3 sans gardien. Pour toute info et pour les inscriptions, vous pouvez contacter le numéro 079 653 29 86 ou par mail clubsportifrenan@hotmail.com. Au plaisir de vous voir sur et autour du terrain! | club sportif renan

Samedi 8 octobre

HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

Bienvenue au tournoi MFX

Samedi 25 juin se déroule à la salle Juventuti de Tramelan la 16^e édition du tournoi MFX, tournoi toujours très apprécié par les haltérophiles et le public.

La compétition débute à midi et une bonne trentaine d'athlètes répartis en 3 plateaux vont se succéder.

Chacun est le bienvenu pour encourager les athlètes et partager un moment convivial! L'entrée est libre et une cantine sera à disposition pour vous régaler avec les diverses boissons et snacks habituels, ainsi qu'avec des nouilles chinoises pour votre dîner. | vv



SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE TRAMELAN

Objectif dépassé pour le Tir fédéral en campagne

Durant les 10, 11 et 12 juin s'est déroulé dans toute la Suisse le Tir fédéral en campagne qui est le plus grand festival de tir au monde! Evidemment, la société de Tir de campagne de Tramelan a participé à ce fabuleux événement.

Nous avons dépassé notre objectif de 150 tireurs avec 154 participants au total que nous voulons tous remercier. Félicitations à Ludovic Ducommun et Mickaël Bögli qui se sont clairement démarqués cette année en se battant pour la première place avec tous deux 68 points (sur les 72 possibles).

Voici le classement des participants ayant remporté la mention durant ce tir: Bögli Mickaël (68), Ducommun Ludovic (68), Bögli Jean (66), Zürcher Maël (66), Sutter Jérôme (65), Landry Arnaud (65), Rihs Mauro (64), Landry Pierrick (64), Bögli Cyril (64),

Brügger Rudolf (63), Rais Gérard (63), Reber Marcel (63), Guerne Roland (62), Kocher Boris (62), Lenweiter Arnaud (62), Piller Laurent (61), Beuchat Séverine (61), Jobin Camille (61), Droz Nathanaël (60), Monbaron Daniel (60), Incognito Gino (60), Fankhauser Ueli (60), Humair Sylvie (60), Uhlmann Florian (60), Gay Sébastien (60), Landry Quentin (60), Hadorn Raphaël (60), Bernard Blaise (59), Riard Sylvain (59), Tondini Mike (59), Linder Tommy (59), Mathez Bradley (59), Alter Dominique (59), Droz Brian (58), Hostettmann Francis (58), Voumard Yves (58), Grandgirard Joel (58), Klay Jean-Philippe (58), Liechi Jérémie (58), Donzé Romain (58), Liechi Cédric (58), Rohrbach Michael (58), Vuilleumier Nolan (57), Montavon Fabrice (57), Guerne Simon (57), Béguin Nicolas (57), Sartori Enzo (57), Amstutz Yannick (57), Berberat Renaud (56),

Dessaules Jean-Claude (56), Von Allmen Wilfred (56), Müller Glenn (56), Vuilleumier Kenny (56), Carrel Anthony (56), Chatelain Stéphane (55), Müller Rolf (55), Ducommun Michael (55), Tièche Julien (55), Gobat Céline (55), Rast Jérémie (55), Schär Gil (55), Schorpp Léonas (54), Fankhauser Rodolphe (54), Uhlmann André (54), Ducommun André (54), Monnier Francis (54), Aebersold André (54), Bernard Nolan (53), Vaucher Jean-Paul (53).

Merci encore à tous les participants pour leur bonne humeur et l'excellente ambiance ayant entouré cette manifestation durant ce magnifique week-end de tir à Tramelan. Comme toujours, la cantine a été à la hauteur pour satisfaire les attentes de chacun.

Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine avec un objectif au moins aussi grand. | bm

SOCIÉTÉ DE TIR LA VIGNEROLE SONCEBOZ

Championnat suisse de groupes à 25 mètres



De gauche à droite: Vreni Mathez, Patrick Weber, Cédric Mathez et Raphaël Stampfli

Depuis de nombreuses années, un groupe de La Vignerole participe au Championnat suisse de groupes à 25 m, soit 15 coups de précision et 15 coups de duel. Cette année, le groupe composé de Vreni Mathez, Patrick Weber, Raphaël Stampfli et Cédric Mathez s'est qualifié pour la finale cantonale à Riedbach. Comme il s'agissait d'une

première qualification, le but était de participer et éventuellement de tirer la super finale, but complètement atteint, ce qui donne dans les résultats individuels sur 32 tireurs inscrits: 1^{er} Andreas Nydegger de Rüscheegg-Gambach avec 567/600 pts. Pour La Vignerole, 11^e Patrick Weber 531/600 pts; 16^e Vreni Mathez, 513/600 pts; 20^e Raphaël

Stampfli, 500/600 pts, et 25^e Cédric Mathez 475/600 pts.

Pour les résultats de groupe, la finale a vu la victoire de Rüscheegg-Gambach avec 1096 points sur 1200. La Vignerole pour sa première participation se classe 6^e avec 1008/1200 pts sur 12 groupes qualifiés. Bravo aux membres pour cette belle performance. | jcl

Réclame

Triste?

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Deux fois quatrième!

Les tireurs de la section ont participé à la maîtrise jurassienne en campagne à Courtelary et au tir du Fanion organisé par la société de tir du Petit-Val.

Le groupe a terminé les deux fois à la quatrième place.

Résultats individuels donnant droit à la médaille

Tir du Fanion (8 coups sur cible A10; max. 80 pts): Quentin Gobet et Jens Mittelbach

73 pts; Patrick Gobet 72 pts; Marek Heyer 71 pts; Isabelle Gobet 70 pts et Franco Villos 65 pts.

Maîtrise jurassienne (18 coups sur cible B4; max. 72 pts): Valentin Villos 67 pts; Franco Villos 66 pts; Marek Heyer 65 pts; Patrick et Quentin Gobet et Jens Mittelbach 64 pts; Isabelle Gobet 62 pts et Raymond Heyer 58 pts.

| le comité

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 24 au 30 juin : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. **TRAMELAN** Du 24 au 30 juin : Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45. *Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOPUS UPJ

www.bibliopus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 9 août: 15 h-17 h. **FRINVILLIER** Mardi 23 août: 16 h 30-17 h 15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 13 août: 9 h 45-11 h 45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 9 août: 17 h 45-19 h 30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 24 juin: 17 h 30-19 h 15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 24 juin: 16 h-17 h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 28 juin: 16 h 30-19 h 30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 24 juin: 14 h 30-15 h 30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 13 avril et 20 avril. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h 15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-18 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 13 h-22 h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h,

032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch, www.skidefond.ch. **LES PRÉS-D'ORVIN - CHASSERAL** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: ma-di: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15 h-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesse.erguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14 h-15 h, gym Fit: me 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: me 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym parents-enfants, me: de 10 h à 11 h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lu: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, me: de 20 h à 22 h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84. **ORVIN HALLE** Lu: 16 h 30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14 h 15 à la halle de Péry, di: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseigne-

ments: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechet@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation. **PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN** chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9 h-20 h, septembre: 9 h-19 h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 25 et 26 juin assurés par Magalie Benoit et Jean-Louis Wenger, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mercredi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, c.fahndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h. Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8 h-12 h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10 h-12 h, mardi et jeudi: 16 h-17 h 30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mar-

di-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Corr. et facturation: Nicole Loriot
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

				2		8	
5		4	3				
		2	7			6	1
8						3	6
			4				
	9	7					2
	2	5			3	9	
				7	4		6
	1		9				

©raetsel.ch 16331155

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

Y	S	I	M	R	D	C	L	N	C	A	P	R	E
O	V	M	W	U	Z	S	E	L	L	I	U	Q	T
Z	U	W	Y	G	T	O	U	R	N	E	R	T	L
K	Y	V	V	U	N	X	S	L	E	V	R	A	L
B	M	L	K	J	H	P	E	E	K	F	S	D	J
K	E	A	D	I	I	Q	V	H	L	T	V	A	G
U	J	G	C	A	J	Z	A	E	U	U	J	L	W
C	S	A	B	O	T	N	U	N	T	C	A	T	Y
Y	F	U	X	X	M	S	S	U	L	Q	Z	P	V
P	O	J	L	U	A	C	D	R	G	E	B	P	E
L	Z	E	R	A	Z	U	O	P	X	U	R	L	U
Y	H	R	X	N	O	E	J	R	A	F	H	H	Q
D	B	S	K	W	T	Q	D	F	M	D	J	C	D
N	C	D	A	U	K	E	S	T	I	M	E	R	I

CAPRE ESTIMER PRUNE SABOT
COR LARVE QUILLES SUAVE
EPAULES MAZOT REZ TOURNER

1	3	9	2	6	7	5	4	8
2	6	8	4	5	1	7	3	9
7	5	4	8	3	9	6	1	2
4	7	6	1	9	8	2	5	3
9	1	2	5	4	3	8	6	7
3	8	5	6	7	2	4	9	1
6	2	1	9	8	5	3	7	4
8	4	3	7	1	6	9	2	5
5	9	7	3	2	4	1	8	6

Solutions de la semaine dernière

E	L	P
CNRS	OUAIS	
LOGARITHME		
R	LIN	UEL
EMO	STAR	V
GAUR	ANISE	
DORIN	O	
R	MANIQUE	
JAMAN	EURO	
VENIR	EIN	
IS	MATELAS	

Rubrique offerte par

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

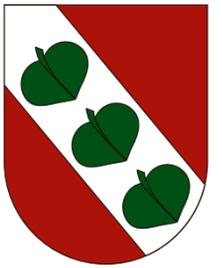
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Richard Renfer, Grand'rue 36, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: changement d'affectation de l'écurie en garage. Création d'un double garage dans les locaux existants et modification de la façade par la création de deux portes de garage sur parcelle N° 83 au lieu-dit « Grand'rue 36b », 2606 Corgémont (Zone Centre).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: bois, crépi et porte de garage.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juillet 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 juin 2022

Le Secrétariat municipal

Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau 2022-3865

Requérant: Syndicat de communes de l'Ecole des Prés-de-Cortébert, Les Prés-de-Cortébert 224, 2608 Montagne de Courtelary.
Auteur du projet: CreaBeton Matériaux AG, Kandergrien, 3646 Einigen.
Emplacement: parcelles N°s 829, 864, 1090 et DS 964, au lieu-dit: « Les Prés-de-Cortébert 224 », commune de Cortébert.
Projet: pose d'une petite station d'épuration mécanique-biologique.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: zone de protection des eaux selon ACE.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Courtelary



Avis de construction

Requérants: Aurélien Tournier et Marion Guinard, chemin du Nord 13, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Propriétaires fonciers: idem que requérants.
Projet de construction: construction d'une pergola et agrandissement du bâtiment sis au chemin du Nord 13, sur la parcelle N° 1345, zone H1.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: fondation en béton, parois en brique de couleur grise avec un toit 2 pans, en tuile anthracite.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont

de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 juin 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Cédric et Joëlle Michel, La Forge 9, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérants.
Propriétaires fonciers: idem que requérants.
Projet de construction: création d'un appartement dans les combles avec un escalier d'accès extérieur et d'une terrasse le tout au bâtiment sis à La Forge 9, sur la parcelle N° 215, zone HA.
Dimension: selon plans déposés.
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 juin 2022

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'article 63 du règlement d'organisation de la Commune bourgeoise de Courtelary, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2022 est déposé publiquement durant 20 jours, soit du 24 juin au 13 juillet 2022, au secrétariat bourgeois.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Courtelary, le 24 juin 2022

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte

OFFICE DES FORÊTS
ET DES DANGERS NATURELS (OFDN)

Autorisation concernant le partage et la vente de forêt

Commune de Péry-La Heutte

Le partage et la vente de forêt en propriété de communes et de corporations requiert une autorisation au vu de l'art. 25 al. 1 de la loi sur les forêts (LFO).

S'appuyant sur l'art. 17 al. 1 de l'ordonnance cantonale sur les forêts (LCFo), l'Office des forêts et des dangers naturels a autorisé, dans sa décision du 21 juin 2022, les partages et ventes de parcelles forestières suivantes:

- partage des parcelles N° 73, 249 et 252 de Péry-La Heutte (La Heutte) appartenant à la Commune bourgeoise de La Heutte ainsi que de la parcelle N° 553 de Péry-La Heutte (Péry), appartenant à la Commune bourgeoise de Péry;
- vente (échange) de la nouvelle parcelle N° 1123 de Péry-La Heutte (Péry), extraite de la parcelle N° 553 appartenant à la Commune bourgeoise de Péry, à l'OFROU;
- vente (échange) de la nouvelle parcelle N° 513 de Péry-La Heutte (La Heutte), extraite de la parcelle N° 73 appartenant à la Commune bourgeoise de La Heutte, à l'OFROU;
- vente (échange) de la nouvelle parcelle N° 514 de Péry-La Heutte (La Heutte), extraite des parcelles N° 249 et 252 appar-

tenant à la Commune bourgeoise de La Heutte, à la Commune bourgeoise de Péry;

- vente (échange) de la parcelle N° 148 de Péry-La Heutte (La Heutte), appartenant à l'OFROU, à la Commune bourgeoise de La Heutte.

La décision ainsi que les conditions et charges y relatives peuvent être consultées auprès de la Division forestière Jura bernois, Tavannes, dans le délai imparti.

Mentions légales: un recours écrit et motivé contre la présente décision peut être formulé dans les 30 jours suivant sa publication auprès de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Service juridique, Münsterplatz 3a, 3011 Berne.

Remarque: aucune

Tavannes, le 24 juin 2022

*Office des forêts et des dangers naturels
Division forestière Jura bernois
Rénald Queloz
Chef de Division*

Renan



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 68 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 16 juin 2022 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 24 juin au 25 juillet 2022.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 24 juin 2022

Le Secrétaire municipal

Avis de construction

eBau 2022-5741

Requérants: Laurent et Vanessa Surdez, rue des Fleurs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: Laurent et Vanessa Surdez, rue des Fleurs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Adresse du projet: parcelle N° 372, rue de la Seignette 4, 2616 Renan.

Descriptif du projet: changement de la place de la cuisine dans une ancienne chambre, rénovation complète de l'électricité, changement des fenêtres, création d'une place de stationnement avec du gravier et remplacement de la porte de garage par une porte d'entrée.
Dimension du projet: selon plans déposés
Constructions du projet: selon plans déposés
Zone d'affectation et de construction: zone habitation H2.
Dérogation: -
Zone/périmètre protégé: -
Objet protégé: -
Dépôt public: du 24 juin au 24 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 24 juin 2022

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 16 juin 2022, le Conseil de ville a accepté:

- Le crédit cadre de 1 000 000 fr. pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs.

Conformément aux art. 33 et 43 let. b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 23 juillet 2022 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 23 juillet 2022. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 24 juin 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau 2022-6170

Requérante: Coop Société Coopérative, rte de la Venoge 17, 1302 Vufflens-la-Ville.
Auteur du projet: Yves Leschot, Faubourg St-Germain 32, 2900 Porrentruy.
Emplacement: parcelle N° 156, au lieu-dit: « Place du 16 mars 1 », commune de Saint-Imier.
Projet: rénovation du magasin Coop, suppression de la marquise existante et création d'un nouveau couvert d'entrée, remplacement des installations techniques en toiture, rénovation partielle des façades avec modification des ouvertures et pose d'enseignes publicitaires.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ « Coop - CEC ».
Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.
Dérogation: art. 3.4 de l'annexe III RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2022.

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame



Saint-Imier (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau 2022-6130

Requérante: Copropriété Baumann, rue des Chenevières 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Faivre Energie SA et Rossini-Godel Sàrl, rte de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle N° 1877, au lieu-dit: «rue des Chenevières 19», commune de Saint-Imier.

Projet: installation d'une pompe à chaleur extérieure en remplacement du chauffage à mazout existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: Hfmd et C2a.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 22-15

eBau 2022-dossier eBau

Adresse du projet: BF 425, rue Fourchoux 22, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage intégré.

Maître d'ouvrage: Cévan et Jessica Froidevaux, rue Baptiste-Savoie 52, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: pga architecte, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C4a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 24 juin 2022 au 25 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 juin 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 22-45

eBau 2022-7874 dossier eBau 95346

Adresse du projet: BF 1208, anc. route de Villeret 19, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une pergola accolée au nord du bâtiment principal (demande a posteriori).

Maître d'ouvrage: Sergio et Nathalie Mezzi, anc. route de Villeret 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 juin 2022 au 18 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit

faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 juin 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 22-44

eBau 2022-77843 dossier eBau 90859

Adresse du projet: BF 1630, Les Savagnières 41 2610 Les Pontins.

Description du projet: changement d'agent énergétique (électrique -> PAC).

Maître d'ouvrage: Gerhard Siegfried, Les Savagnières 41, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 juin 2022 au 18 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 juin 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 22-43

eBau 2022 dossier eBau 94237

Adresse du projet: BF 608, rue Paul-Charmillot 56, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: agrandissement du balcon au 1^{er} étage en façade sud, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au rez-de-chaussée et construction d'un escalier métallique pour accès au jardin.

Maître d'ouvrage: Marlène Buri, Pont de Vaux 18, 2525 Le Landeron.

Auteur du projet: Buriconcept, Baptiste-Savoie 58, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C3c.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 juin 2022 au 18 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 juin 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



Avis de vente

Une maison familiale indépendante à rénover sur parcelle N° 364 de Vauffelin (Sauge 2) est mise en vente au prix de 355000 francs.

Pour de plus amples détails, prière de consulter le site internet www.engelmannimmo.ch.

Les intéressés sont priés de contacter l'agence Engelmann SA à Biemme pour une visite des lieux au 032 341 08 85.

Sonvilier



Avis de construction

Requérant: Claude Schönenberg, Montagne de l'Envers 161, 2615 Montagne-de-Sonvilier. **Propriétaire foncier:** idem requérant.

Auteur du projet: Matthieu Tanner Architecte Sàrl, rue Jacques-René Fiechter 13, 2613 Villeret.

Description du projet: installation photovoltaïque sur les pans est et ouest de la toiture, changement des fenêtres, installation d'une cuve enterrée de 20m³ pour la récupération des eaux pluviales au sud du bâtiment, agrandissement d'une ouverture existante en façade sud.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 636, Montagne de l'Envers 161, 2615 Montagne-de-Sonvilier.

Zone d'affectation: agricole.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: digne de conservation.

Dépôt public: du 17 juin au 17 juillet 2022 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 17 juin 2022

La Municipalité de Sonvilier

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 67 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Sonvilier, le procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2022 est déposé publiquement au secrétariat de la bourgeoisie jusqu'au 23 juillet 2022 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 032 941 54 24.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Sonvilier, le 24 juin 2022

Le Secrétariat de bourgeoisie

Tramelan



Ordonnance tarifaire des contributions pour raccordement basse tension au réseau de distribution du set

En séance du 7 juin 2022, le Conseil municipal a abrogé le Tarif des contributions pour raccordement au réseau de distribution du SET du 28 juin 1994.

Il a adopté la nouvelle ordonnance citée en titre dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} août 2022.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au lundi 25 juillet 2022. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

La nouvelle ordonnance peut être consultée ou obtenue à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1^{er} étage, chancellerie@tramelan.ch).

Tramelan, le 24 juin 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 2022/28 eBau 2022-5810

Requérants: Pascal et Elfriede Geiser, rue de l'Industrie 23, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: construction d'un garage pour 3 voitures. Parcelle N° 2237, zone Centre. Emplacement: rue de l'Industrie 18, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Dérogation: –

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 juin 2022 au 17 juillet 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 juin 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/27 eBau 2022-5792

Requérant: Stéphane Bichsel, rue du Chalet 37, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérant.

Projet: construction d'une terrasse couverte côté ouest de la maison. Parcelle N° 1842, zone H2.

Emplacement: rue du Chalet 37, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 juin 2022 au 17 juillet 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 juin 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/25 eBau 2022-5599

Requérants: Julien et Nastasia Graber, rue des Ecureuils 10, 2722 Les Reussilles.

Auteurs du projet: idem requérants.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure placée à côté de la maison côté est avec protection visuelle végétalisée (haie). Parcelle N° 3335, zone H2. Emplacement: Ecureuils 10, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogations: – art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 juin 2022 au 17 juillet 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 juin 2022

La Commune de Tramelan